



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2014-2017

COMMUNAUTÉ

**AURAY
QUIBERON**

TERRE-ATLANTIQUE

Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique - 40 rue du Danemark Porte Océane CS 70447 56404 Auray Cedex
Tél. : 02 97 29 18 69 - Fax : 02 97 29 18 68
www.auray-quiberon.fr

Directeur de la publication : Philippe Le Ray - Coordinateur de la rédaction : Service Communication
Rédacteurs : Service Communication,  d'une idée l'autre
Photographies : Service Communication, Studio Niko, Michel Jamoneau, Jean-Marie Le Cardiet, Adobestock
Conception et exécution graphique :  d'une idée l'autre



Éditos

La Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique est née début 2014 des obligations réglementaires et de la volonté de nombreux élus.

Ensemble, nous nous sommes fixé un cap et l'avons consigné dans notre projet de territoire. Nous avons établi une stratégie et nous bâtissons des programmes d'investissement en matière de développement économique et touristique, de transport, de logement, de gestion de l'eau et d'assainissement, de gestion des déchets et de déploiement du très haut débit...

Le chemin parcouru en 4 années est remarquable et nous pouvons en être fiers. Toute la palette des compétences que le législateur destine à l'intercommunalité est déjà presque nôtre et nos services d'ingénierie sont structurés pour répondre aux besoins du territoire. Nous travaillons pour le présent et pour l'avenir. Car le rôle du politique est d'anticiper.

Fort de son poids économique et touristique, Auray Quiberon Terre Atlantique a pris sa place au cœur de l'espace socio-économique tracé entre Vannes et Lorient.

Durant les 10 années à venir, Auray Quiberon Terre Atlantique va devoir investir dans la création d'un Pôle d'Échanges Multimodal, le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire et les outils en faveur du développement économique... Mais quels seront nos moyens? Les dotations de l'État se réduisent de façon drastique et même si nos finances sont saines, nous ne pourrons pas à la fois satisfaire à tous ces grands projets et assurer autant de services publics.

En attendant la réforme fiscale annoncée pour 2020, intercommunalité et communes vont devoir faire corps, unir leurs moyens et compétences, renforcer les synergies. Car la réussite de notre projet ne peut être que le fruit d'un engagement collectif.

L'esprit de solidarité qui a présidé à la création d'Auray Quiberon Terre Atlantique doit continuer de souffler. C'est à ce prix que nous dessinerons, pour le territoire et ses 85 000 habitants, un avenir solidaire et durable.

Philippe Le Ray

Président d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Les élus ont confié à la Communauté de Communes des missions centrales et structurantes pour le territoire. En constituant cet ensemble administratif cohérent à l'échelle des 24 Communes, en mutualisant les ressources, ils ont cherché à créer un effet de levier et, ce faisant, impulser une dynamique.

Auray Quiberon Terre Atlantique est le fruit de cette mise en commun des hommes et des moyens généraux. Dès 2014, il a fallu créer l'ossature et instaurer une organisation, recruter des femmes et des hommes, réunir les compétences, penser de nouvelles procédures, un nouveau mode de dialogue et de gouvernance de la collectivité.

Durant deux années, il s'est agi à la fois de créer et organiser, de traduire sur le plan stratégique et opérationnel les choix politiques tout en répondant à notre obligation de continuité de service. Il a fallu que chacun s'adapte et s'implique très fortement.

Le changement, la transition ne se négocient pas sans effort ni concession. Je remercie et félicite chacune et chacun des agents qui s'est investi dans ce projet et qui, par son travail et son action quotidienne, contribue à la réussite du projet territorial.

La collectivité a changé de cap, changé de taille. J'ai la conviction que nos façons de faire, notre énergie sont des éléments indissociables de l'efficacité de nos services publics. La fonction publique territoriale doit évoluer pour répondre aux nouveaux enjeux que nous connaissons. Cette expérience collective et les difficultés rencontrées m'ont convaincue de cette nécessité afin que nous puissions continuer à délivrer les services de qualité que nos habitants sont en droit de recevoir.

Kristell Jamme

Directrice générale d'Auray Quiberon Terre Atlantique

06

TEMPS FORTS

S

08

PRÉSENTATION

Cartographie 09

Conseillers Communautaires 10

Instances 12

Compétences 13

14

ENJEU N°1 : IMAGINER L'ÉCONOMIE DE DEMAIN ET SOUTENIR L'EMPLOI DÈS AUJOURD'HUI

Développer l'économie au service de l'emploi 16

Favoriser l'accès au très haut débit 21

Promouvoir et diversifier l'offre touristique 22

Faciliter les déplacements sur le territoire 24

O

m

26

ENJEU N°2 : ANTICIPER NOTRE DÉVELOPPEMENT ET PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Veiller à notre environnement et entretenir nos paysages 28

Garantir une eau de qualité 30

Réduire et valoriser nos déchets 32

Accompagner la transition énergétique 34

m

a

36

ENJEU N°3 : RÉINVENTER LE VIVRE ENSEMBLE ET MAINTENIR NOTRE QUALITÉ DE VIE

Permettre à chacun de se loger 38

Contribuer au bien-être par la Culture et le Sport 40

Répondre aux grands enjeux de la Petite Enfance 42

i

44

ENJEU N°4 : OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

Mobiliser et valoriser les connaissances et expertises 46

Assurer le processus démocratique 48

Sécuriser et rationaliser les financements publics 50

Mutualiser les moyens humains et matériels 52

Rapport financier 54

Partenariats 62

Organigramme 63

r

e

Temps FORTS

1^{ER} JANVIER
Création de la Communauté de Communes
Auray Quiberon Terre Atlantique



11 AVRIL
Élection de Philippe Le Ray en qualité de Président

25 AVRIL
Élection des Vice-présidents
et des membres du Bureau

30 JANVIER
La Maison du Logement obtient
la 3^e Plateforme Locale
de Rénovation de l'Habitat de l'Ademe
et la Région Bretagne

1^{ER} JUIN
Ouverture du multi-accueil
« Les Coccinelles »



1^{ER} JUILLET
Création du Service Mutualisé d'Instruction
du Droit des Sols

2014

2015

26 SEPTEMBRE
Adoption du règlement
de la Communauté
de Communes

12 DÉCEMBRE
Création des 8 Commissions
thématiques



28 SEPTEMBRE
Inauguration du bâtiment
opérationnel des Chantiers d'Insertion

9 OCTOBRE
Ouverture des premières lignes
Haut Débit du programme
Bretagne Très Haut Débit

5 NOVEMBRE
Ouverture de l'Atelier des Entreprises

12 NOVEMBRE
Signature du contrat de Pôle d'Échanges Multimodal

27 NOVEMBRE
Vote pour la création d'un incubateur
et d'une pépinière d'entreprises

Adoption du Programme Local
de l'Habitat de 13 M€





15 AVRIL

Lancement du Plan Climat Air Energie Territorial

20 AVRIL

Inauguration de la station d'épuration de Camors

1^{ER} JUILLET

Lancement des dispositifs de tri et de sensibilisation dans les campings

11 JUILLET

Signature du programme d'actions de 27 M€ avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne



1^{ER} JANVIER

Création de l'Office de Tourisme Communautaire

9 JUIN

Revalorisation des 6 déchèteries communautaires

2 JUILLET

Arrivée de la Ligne Grande Vitesse à Auray



2016

2017

10 OCTOBRE

Ouverture du réseau de fibre optique sur l'agglomération alréenne

27 OCTOBRE

Vote du Plan d'Actions « Culture »

18 NOVEMBRE

Lancement de la démarche « Je Vis Ici donc j'Agis »

24 NOVEMBRE

Vote du Plan d'Actions « Sports »

26 DÉCEMBRE

Ouverture de l'Écloserie, incubateur d'entreprises

4 OCTOBRE

5^e anniversaire de la Maison du Logement

24 OCTOBRE

Ouverture à Plouharnel du premier parcours du site VTT labélisé

14 NOVEMBRE

L'Ademe retient la Communauté de Communes comme territoire d'expérimentation des « Mobilités Durables »

11 DÉCEMBRE

Signature de la convention pour l'accompagnement et l'aide à l'installation des jeunes exploitants agricoles





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

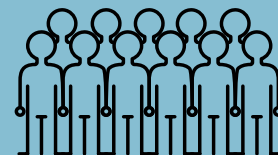
Le territoire D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE



24
COMMUNES



LES CHIFFRES



85 897

HABITANTS

(chiffres INSEE 2015 - 109 714 habitants DGF)

56

ÉLUS COMMUNAUTAIRES



80,5 M€

DE BUDGET PRINCIPAL 2017

BUDGETS ANNEXES 2017
CUMULÉS (EAU ET
ASSAINISSEMENT, DÉCHETS,
PARCS D'ACTIVITÉS) :

65,4 M€

103

AGENTS

19

AGENTS CENTRE AQUATIQUE ALRE'O

8

AGENTS MUTUALISÉS
AU SERVICE D'INSTRUCTION
DU DROITS DES SOLS

Les 56 élus COMMUNAUTAIRES

LE PRÉSIDENT



PHILIPPE LE RAY

Conseiller de Plumergat

LES 15 VICE-PRÉSIDENT(E)S



GÉRARD PIERRE

Maire de Plouharnel
Conseiller Départemental
Services et Conseils au public



LAURENCE LE DUVEHAT

Maire de Saint-Pierre Quiberon
Logement et Habitat



BRUNO GOASMAT

Maire de Belz
Économie Numérique



RONAN ALLAIN

Adjoint d'Auray
Développement Économique
Gestion des Parcs d'Activités



ANDRÉE VIELVOYE

Maire de Houat
Relation et Services
aux Communes



ROLAND GASTINE

Maire de Sainte-Anne d'Auray
Eau Potable
Assainissement Collectif

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU 31/12/2017

AURAY

Jean DUMOULIN | Maire
Gérard GUILLOU | Adjoint
Pierrette LE BAYON | Adjoint
Françoise NAEL-PEZRES | Adjointe
Aurélië QUEJJO | Adjointe
François GRENET | Conseiller

BELZ

Christiane MOULART-SZWARCZYK | Adjointe

BREC'H

Amélie FUSIL-DE ROBIANO | Adjointe
Jean-Pierre KERBART | Conseiller

CAMORS

Jean-Michel GUEDO | Adjoint
Bernadette DESJARDINS | Conseillère

CARNAC

Olivier LEPICK | Maire

CRAC'H

Ronan LE DELEZIR | Adjoint

ERDEVEN

Yvon LE NABAT | Adjoint

ÉTEL

Hélène CODA-POIREY | Conseillère
Guy HERCEND | Maire

HOËDIC

Jean-Luc CHIFFOLEAU | Maire

LANDÉVANT

Fay HURLAY | Conseillère

LANDAUL

Serge CUVILLIER | Maire



FABRICE ROBELET

Maire de Brec'h
Conseiller Départemental
Pôle d'Échanges Multimodal
Transports et Déplacements



DOMINIQUE RIGIDEL

Maire d'Erdeven
Budget et Finances
Gestions des Déchets



ANNIE AUDIC

Adjointe de Crac'h
Politique des Bassins Versants
Protection des Milieux
Assainissement Non Collectif



MONIQUE THOMAS

Conseillère de Carnac
Culture et Patrimoine



BERNARD HILLIET

Maire de Quiberon
Économie Touristique



AURÉLIE RIO

Adjointe de Pluvigner
Développement Durable
Valorisation Énergétique



LÉNAÏCK LE PORT-HELLEC

Adjointe de Ploemel
Petite Enfance et Jeunesse



PASCAL LE CALVÉ

Adjoint de Landévant
Sports



JESSICA LE VISAGE

Adjointe de Landaul
Politique des Solidarités

LA TRINITE-SUR-MER

Jean-François GUEZET | Maire
Marie-Thérèse BAILLOT | Conseillère

LOCMARIAQUER

Michel JEANNOT | Maire
Lucienne DREANO | Adjointe

LOCOAL-MENDON

Jean-Maurice MAJOU | Maire
Elisabeth GOUELLO | Adjointe

PLOEMEL

Jean-Luc LE TALLEC | Maire

PLOUHARNEL

Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF | Adjointe

PLUMERGAT

Odile ROSNARHO | Adjointe

PLUNERET

Franck VALLEIN | Maire
Michel COUTURIER | Conseiller
Marie-Lise LE ROUX | Conseillère

PLUVIGNER

Gérard PILLET | Maire
Bernard BODIC | Adjoint
Yvonnick GUEHENNEC | Conseiller

QUIBERON

Marie-Eliane ROZO | Adjointe
Jean-Michel BELZ | Conseiller

SAINT-PHILIBERT

François LE COTILLEC | Maire
Marie-Claude DEVOIS | Adjointe

SAINT-PIERRE QUIBERON

Roger JOFES | Adjoint

SAINTE-ANNE D'AURAY

Marie-Pierre HELOU | Conseillère

Les instances COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, COMPOSÉ DE 56 CONSEILLERS, EST LE PRINCIPAL ORGANE DE DÉCISION ET DE DÉLIBÉRATION ; SON ACTION EST RELAYÉE PAR CELLE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE, APPELÉ NOTAMMENT À PRENDRE DES DÉCISIONS (DANS LE CADRE DE SON NIVEAU DE DÉLÉGATION) ET À EXAMINER LES PROPOSITIONS DES COMMISSIONS ANIMÉES PAR LES 15 VICE-PRÉSIDENTS. AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE A AUSSI CHOISI DE CRÉER LA CONFÉRENCE DES MAIRES. CETTE ORGANISATION RÉPOND À UN SEUL OBJECTIF : ASSURER LES CONDITIONS D'UN BON EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE.

Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire constitue l'organe délibérant de la Communauté de Communes. Il est composé de 56 délégués (élus des communes membres), qui élisent le Président et les 15 Vice-présidents.

Réunis en Conseils Communautaires, ils définissent ensemble les grandes orientations politiques, débattent des projets, votent les délibérations, prennent les décisions d'ordre budgétaire et relaient l'information dans leur Commune.

Le Conseil communautaire se réunit au moins 4 fois par an.

Le Bureau communautaire

Le Bureau communautaire est composé du Président, des Vice-présidents et d'un conseiller communautaire par Commune non représentée par un(e) Vice-président(e).

Le Bureau communautaire se réunit au moins une fois par trimestre et au moins deux semaines avant chaque Conseil communautaire pour :

- prendre des décisions dans la limite des délégations reçues du Conseil communautaire qui est tenu informé des décisions prises,
- émettre un avis sur tout projet de délibération avant leur passage en Conseil communautaire,
- se tenir informé de l'avancement des dossiers en cours par la présentation de notes d'information ou d'orientation,
- examiner certaines propositions émanant des débats au sein des Commissions thématiques permanentes de la Communauté de Communes.

Les commissions thématiques

Les commissions communautaires thématiques ont pour mission de susciter le dialogue, alimenter des réflexions et faire émerger des idées en lien avec les compétences d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Elles sont animées par les Vice-présidents. Les commissions « **Économie, Numérique et Emploi** » et « **Environnement** » relatives à des compétences exclusives de la Communauté de Communes sont composées uniquement de conseillers communautaires. Les commissions « **Logement et Habitat** », « **Transports et Déplacements** », « **Tourisme et Économie Touristique** », « **Sport** », « **Culture** » et « **Services à la Population** » relatives à des compétences partagées sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux.

La Conférence des maires

Le Président et l'ensemble des élus ont décidé d'adapter la gouvernance de la Communauté de Communes en créant la Conférence des Maires, espace d'échanges, de dialogues et de propositions. Elle est composée des 24 maires du territoire, ainsi que du Président et des Vice-présidents de l'intercommunalité. Elle se réunit une fois par mois et examine, pour avis, les sujets stratégiques qui rythment la vie d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

Les COMPÉTENCES



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Aménagement de l'espace



Développement économique
dont promotion touristique



Collecte et traitement des déchets



Aménagement, entretien et gestion des aires
d'accueil des gens du voyage

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement



Logement



Création, aménagement et entretien
de la voirie d'intérêt communautaire



Action sociale d'intérêt communautaire
(insertion, petite enfance...)



Distribution d'eau potable



Création et gestion de maisons de services au public

COMPÉTENCES FACULTATIVES

Politique culturelle et sportive
d'intérêt communautaire



Organisation des transports publics de voyageurs
par délégation du Département et de la Région



Assainissement



LA VITALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ
DE NOTRE TERRITOIRE SE MESURENT
AVANT TOUT DANS SA CAPACITÉ
À CONVAINCRE DES ENTREPRENEURS
D'Y DÉVELOPPER LEURS PROJETS
ET DE CRÉER DES EMPLOIS. POUR CELA,
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
DÉVELOPPE DES SOLUTIONS AGILES,
DES OUTILS ADAPTÉS,
DES ÉQUIPEMENTS MODERNES
ET DES INFRASTRUCTURES D'AVENIR,
CONDITIONS INDISPENSABLES
D'UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE PÉRENNE.



Enjeu n°1

**IMAGINER
L'ÉCONOMIE
DE DEMAIN
ET SOUTENIR
L'EMPLOI DÈS
AUJOURD'HUI**

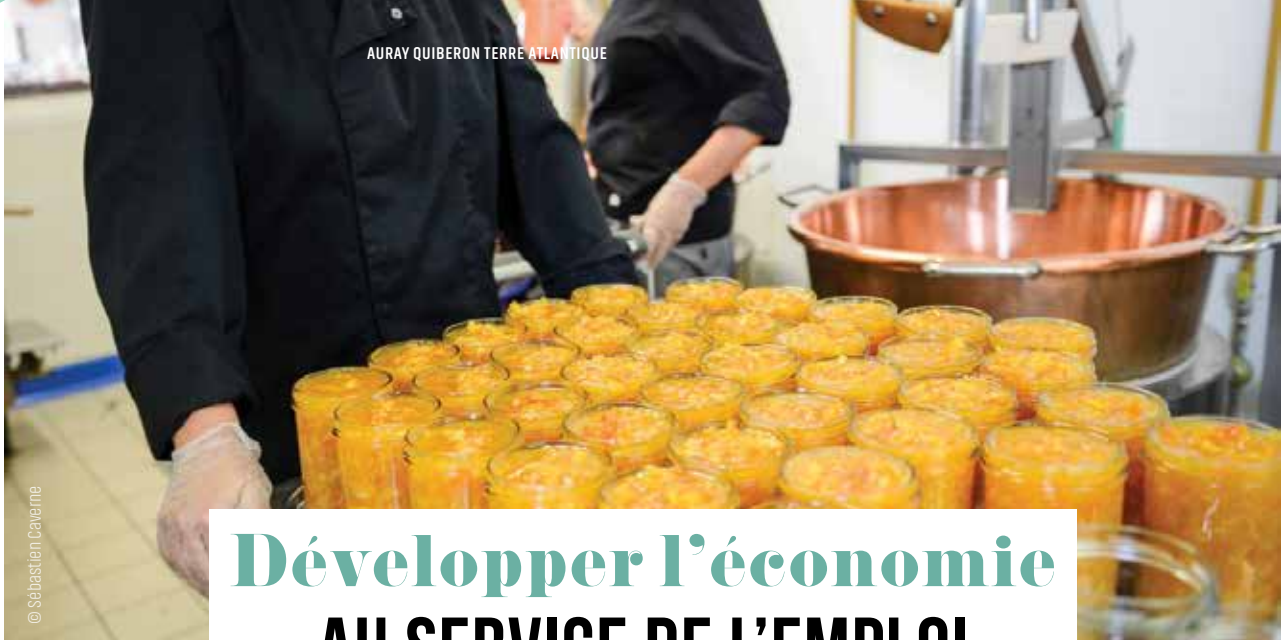




3 ETP DÉDIÉS

COMPÉTENCE
OBLIGATOIRE

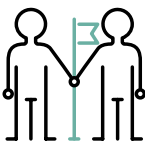
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE



© Sébastien Cavarme

Développer l'économie AU SERVICE DE L'EMPLOI

LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SE VEUT
À LA FOIS AMBITIEUSE ET PRAGMATIQUE. EN CRÉANT DES CONDITIONS FAVORABLES
À L'IMPLANTATION ET À LA CROISSANCE DES ENTREPRISES ET EN FACILITANT L'ÉMERGENCE
D'UN ÉCOSYSTÈME ADAPTÉ À L'ENTREPRENARIAT ET À L'INNOVATION, LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES POURSUIT UN MÊME OBJECTIF : DÉVELOPPER L'EMPLOI.



5 250

SOCIÉTÉS IMPLANTÉES
SUR LE TERRITOIRE
ET + DE 9 800 ÉTABLISSEMENTS

VOUS AVEZ DIT

SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (le SCOT), adopté en février 2014 par les 28 communes du Pays d'Auray, pose le cadre des politiques publiques du territoire sur un horizon de 15 ans. Auray Quiberon Terre Atlantique nourrit sa stratégie de développement économique des grands principes posés dans ce document de référence.

LA STRATEGIE DES ÉQUILIBRES

La recherche des équilibres, c'est une politique qui inclut tous les secteurs d'activité, de service, de commerce et de production. C'est également une politique qui accompagne non seulement la croissance des secteurs phares que sont le tourisme, le nautisme, la conchyliculture, l'agriculture ou encore l'agroalimentaire, mais qui crée aussi les conditions du développement d'entreprises innovantes et performantes. C'est une politique qui inscrit ses investissements et ses efforts sur l'ensemble du territoire, du nord au sud et d'est en ouest. La politique d'optimisation foncière, l'aménagement et la gestion des 36 Parcs d'Activités sont une priorité communautaire. Elle crée les conditions favorables, à la création et au développement des entreprises et de l'emploi.

MOTEUR ET FACILITATEUR

La Communauté de Communes a développé de nombreux partenariats avec les acteurs de l'économie et de l'emploi : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Boutique de Gestion (BGE), ADIE, Fongecif,

Bretagne Active, Entreprendre au Féminin, Femmes de Bretagne, Initiative Pays d'Auray, Mission Locale, Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ou encore VIPE Technopole.

En coordonnant l'action collective et en fédérant les acteurs et partenaires institutionnels, la collectivité exerce un rôle de facilitateur. Elle crée des liens, facilite les démarches d'implantation et de création d'activité, elle encourage et soutient l'initiative.

La création de l'Atelier des Entreprises, à Auray, puis de l'Écloserie, incubateur d'entreprises situé à Plouharnel, a donné en 2016 un coup d'accélérateur à la politique communautaire au service du développement économique. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Faciliter

les créations
et les évolutions d'entreprises

Simplifier

les démarches, pour faciliter
le parcours d'entrepreneurs

Aménager, entretenir, valoriser et animer

les Parcs d'Activités communautaires

PARCS D'ACTIVITÉS, UN CONCENTRÉ D'ÉCONOMIE

VÉRITABLES PÔLES D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE, LES 36 PARCS D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ACCUEILLENT PLUS DE 900 ENTREPRISES, REPRÉSENTANT 4 600 EMPLOIS.

La Communauté de Communes s'est engagée, dès 2014, dans un plan d'investissement ambitieux: 3 millions d'euros ont été consacrés, sur 3 ans, à l'aménagement de ces pôles. Un effort financier qui traduit la volonté d'impulser une dynamique sur l'ensemble du territoire.

Le plan pluriannuel d'investissement (élaboré en 2017) a été établi sur la base d'un état des lieux précis, réalisé au moment où s'est opéré le transfert de compétence vers la Communauté de Communes. Quatre parcs d'activités, créés il y a 30 ans, ont ensuite fait l'objet de travaux de requalification importants (espaces publics de circulation et espaces verts, signalétique homogène, mobilier urbain, etc.). D'autres ont bénéficié d'opérations d'extension.



OBJECTIF QUALITÉ

À fin 2016, 4 Parcs avaient obtenu le label Bretagne Qualiparc et Morbihan Actiparc. La Communauté de Communes y a réalisé d'importants travaux: dispositifs d'économie d'énergie, stationnement partagé, aménagements paysagers, réseaux... Au croisement de l'aménagement durable et du développement économique, ce label encourage une nouvelle façon de concevoir et gérer les espaces dédiés à l'activité et au commerce. Ces dispositifs régionaux et départementaux valorisent l'accessibilité, l'attractivité et les conditions de travail au sein des parcs d'activités. ●

LES CHIFFRES



Les parcs d'activités de Talhouët à Pluvigner, Kermarquer à La Trinité-sur-Mer, du Poulvern à Locoal-Mendon, et de Lann er Vein à Camors ont fait l'objet d'**opérations de requalification** financées sur 3 années.

Les opérations d'extension projetées concernent les Parcs d'Activités de Kermarquer à La Trinité sur Mer, de Talhouët-Breventec à Pluvigner, de Pen er Pont à Ploemel, de Plein Ouest à Quiberon et du Plasker à Plouharnel.

Coordonner et fédérer

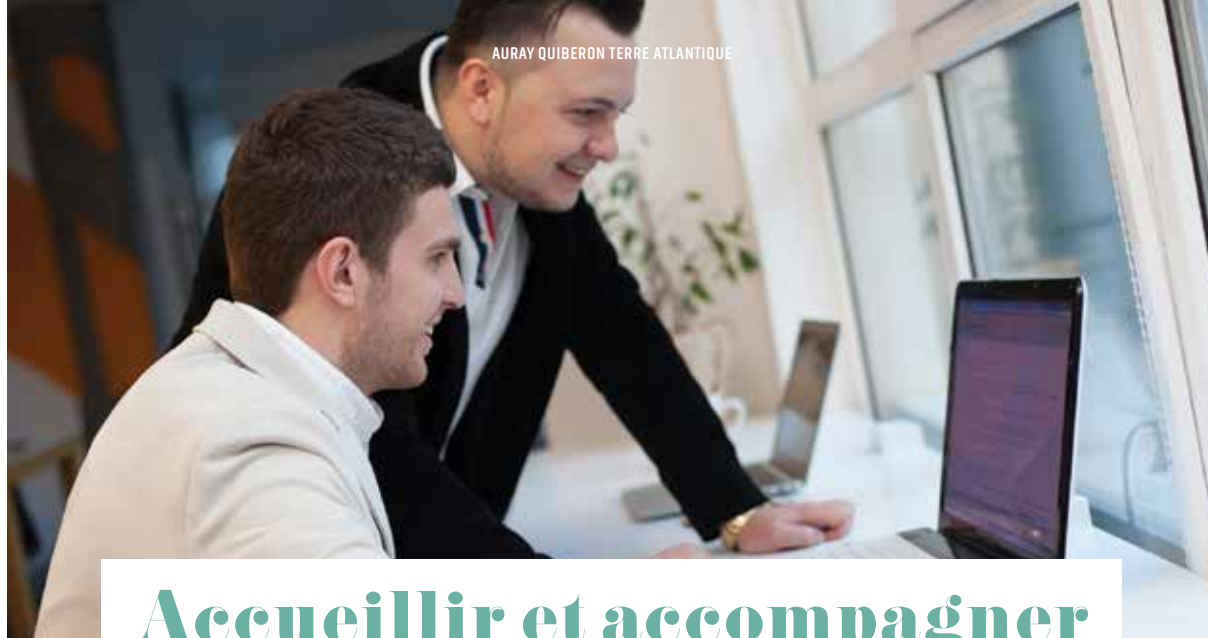
les acteurs et partenaires institutionnels

Promouvoir

le territoire et séduire de nouvelles entreprises

Être moteur et facilitateur

dans un contexte de plus en plus contraint



Accueillir et accompagner LES ENTREPRISES

CRÉER DE BONNES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE, ACCOMPAGNER LES PHASES-CLÉS QUE SONT L'INSTALLATION MAIS AUSSI LA CROISSANCE : TELS SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS DEPUIS 2014 PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS SON ACTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. UNE VOLONTÉ QUI S'EST TRADUITE, DANS LES FAITS, PAR LA CRÉATION DE LIEUX ET D'OUTILS DÉDIÉS À L'ENTREPRENARIAT.

L'ATELIER DES ENTREPRISES: UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

EN RASSEMBLANT DANS UN LIEU UNIQUE LES STRUCTURES D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A CRÉÉ UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE TERRITORIALE.

Depuis son ouverture, le 5 novembre 2015, de nombreux porteurs de projets ont poussé les portes de L'Atelier des Entreprises. Le lieu leur est dédié. Ici, ils viennent chercher conseil, aide et information. Les 7 structures qui tiennent permanence dans ces bureaux de la rue du Danemark à Auray ont un objectif commun : guider et épauler les personnes désireuses de créer et développer leur activité. Accompagnement individuel ou collectif, structuration du projet, financement, formation... L'Atelier des Entreprises est un lieu ressource pour les porteurs de projet mais aussi un terrain de collaboration pour les associa-



**7 STRUCTURES PARTICIPENT
À L'ATELIER DES ENTREPRISES**

(la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la BGE, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), le Fongecif, Bretagne Active et Entreprendre au féminin)

tions et structures professionnelles. C'est bien cette dynamique que souhaitait créer la Communauté de Communes, lorsqu'elle a pris l'initiative et mis gratuitement à disposition une salle de réunion, un bureau meublé, une connexion internet et un accueil mutualisé. ●

1 038
RENDEZ-VOUS AVEC
DES PORTEURS DE PROJETS
EN 2 ANS



300 M²
DE SURFACE
TOTALE

8
BUREAUX
DE 12 À 17 M²

16
POSTES
DE TRAVAIL

L'ÉCLOSERIE, INCUBATEUR D'ENTREPRISES INNOVANTES

De l'idée à la création. Pour accompagner les premiers pas d'entreprises innovantes, la Communauté de Communes a créé L'Écloserie. Depuis novembre 2016, cet incubateur accueille et héberge de jeunes pousses, à Plouharnel. Ces entreprises naissantes bénéficient de conditions d'hébergement privilégiées : des bureaux équipés de postes de travail, un accès au haut débit et un cadre d'exception (la mer est à 200 mètres, Auray à 10 minutes). Les loyers sont modérés : un véritable levier pour permettre à ces entreprises en devenir de passer le cap des deux premières années d'activité. Au-delà de l'hébergement avantageux de l'incubateur, ces porteurs de projet en phase de création d'activité profitent d'un véritable service d'accompagnement et de conseil pour maximiser leurs chances de concrétiser leur projet.

L'Écloserie est la première étape du parcours résidentiel qu'Auray Quiberon Terre Atlantique réserve aux entreprises. Bientôt seront créés une pépinière et un hôtel d'entreprises, pour accueillir les structures en phase de croissance et de développement. ●

La recherche du dialogue, l'information et l'écoute des acteurs économiques sont des préoccupations fortes de la Communauté de Communes. Le Service Développement Économique initie et gère un programme d'animations riche : réunions d'information thématiques, concertation à l'échelle des parcs d'activités, inauguration de dispositifs et équipements économiques... Au total, 20 temps forts ont été organisés depuis 2014. En favorisant les relations de proximité, c'est aussi une meilleure approche des attentes et des besoins qui se développent.



OPTIMISER LE FONCIER : DE L'ÉTUDE À L'OPÉRATIONNEL

Ensemble, la Communauté de Communes et le Pays d'Auray ont mené une étude portant sur l'optimisation du foncier des parcs d'activités. Conduit sur 18 mois, ce travail visait un objectif clair : décliner un plan d'actions stratégiques et développer des outils de gestion et de rationalisation de la consommation foncière. Un préalable important à l'accueil des entreprises.

DEUX LEVIERS D'ACTION

C'est le Service Développement Économique qui propose des solutions à l'installation des entreprises via deux leviers :

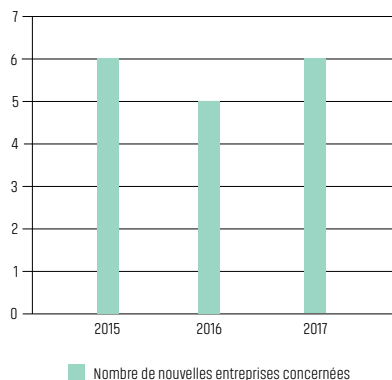
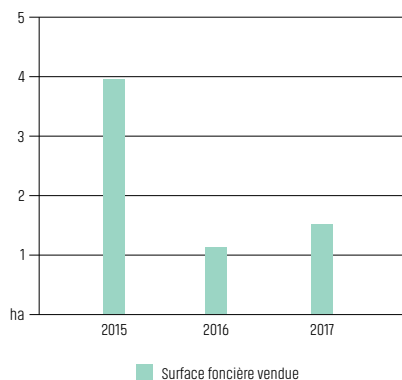
- la commercialisation, en parcs d'activités, de terrains dont la Communauté de Communes est propriétaire,

- la mise en relation des chefs d'entreprise avec des propriétaires de biens fonciers et immobiliers à vendre ou à louer.

Une aide qui se traduit, dans les faits, par l'étude du besoin et la qualification de la demande des entreprises, par l'accompagnement dans les démarches, mais aussi par le suivi et la mise à jour de la « Bourse des locaux », cette base de données recensant les terrains et locaux disponibles.

En créant du lien entre acteurs publics et privés, en facilitant la rencontre entre l'offre et la demande, la Communauté de Communes agit comme un rouage essentiel à l'installation et au développement des entreprises sur son territoire. ●

COMMERCIALISATION DE TERRAINS EN PARCS D'ACTIVITÉS



NOUVEAU : UNE AIDE À L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

La Communauté de Communes souhaite soutenir les secteurs de l'agriculture, de la conchyliculture et de la pêche. En ce sens, elle a mis en place, en juillet 2017, un dispositif d'accompagnement des activités agricoles. Cette aide financière s'adresse à l'ensemble des exploitants (âgés de 18 à 50 ans) qui s'installent, à titre principal, sur l'une des 24 communes. Elle prend la forme d'une prime unique et forfaitaire de 4008 € TTC, dont 1008 euros permettent de prendre en charge l'accompagnement (comptabilité, formation...) de l'agriculteur par la Chambre d'Agriculture, durant les 3 premières années d'activité. ●

À savoir

110 demandes de locaux ou de foncier économique ont été traitées dans le cadre de la « Bourse des locaux » en 3 ans.

LES PROJETS 2018

Renforcer les partenariats, la cohérence et la complémentarité de ses actions avec celles de la Région Bretagne.

Améliorer les conditions d'accueil et de développement des entreprises et créer une dynamique favorable au développement économique. Valoriser le foncier et l'immobilier d'entreprise local.

Créer une pépinière et un hôtel d'entreprises situé à Porte Océane (Auray).

Valoriser et promouvoir les filières à forte valeur ajoutée marquant l'identité du territoire (nautisme, tourisme, agroalimentaire), en étroite collaboration avec les partenaires économiques.

Continuer d'encourager l'entrepreneuriat en affirmant « L'Atelier des Entreprises » comme guichet unique territorial dédié à l'accueil et à l'information des porteurs de projet.

Favoriser l'accès AU TRÈS HAUT DÉBIT

LE TRÈS HAUT DÉBIT EST UN ATOUT MAJEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE. IL EST ATTENDU PAR TOUS ET PARTOUT. SON DÉPLOIEMENT PROGRESSIF, DANS LE CADRE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE, EST FINANCÉ ET ACCOMPAGNÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Comme le furent en d'autres temps l'électricité, l'eau potable et le téléphone, le Très Haut Débit est l'objet de fortes attentes. Mais la feuille de route de la Région Bretagne repose sur un déploiement progressif et raisonné. Et pour cause : le coût* d'une prise est de 2 000 €, dont 445 € à la charge de la Communauté de Communes.

ver le raccordement de 11 000 foyers, entreprises et sites publics des Communes d'Auray, Brec'h et Crac'h (parmi lesquels les parcs d'activités de Porte Océane, Kerbois, Le Moustoir et Toul Garros). Aussi, 6 opérations de montée en débit du réseau téléphonique actuel, en cuivre, ont concerné 2 023 abonnés bénéficiant ainsi de débits de 20 à 50 Mo. Cet investissement supplémentaire de 155 k€ a permis d'améliorer les vitesses de connexions sur plusieurs secteurs de Landaul, Crac'h, Plouharnel, Erdeven, Brec'h et Saint-Philibert. Enfin, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement sur les périmètres de déploiement de la fibre optique qui bénéficieront à plus de 4 000 foyers et entreprises de Carnac, Crac'h et Belz. ●

* prix pérequé régional

ET LE TRÈS HAUT DÉBIT FUT

C'est en fin d'année 2015 que Mégalis Bretagne et ses partenaires ont déployé sur le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique la première phase de déploiement. Il a fallu ensuite un peu plus d'une année pour ache-

PHASE 1
2015-2018

AURAY
11 600 prises

BELZ
1 739 prises

CARNAC
1 833 prises

SAINT-PHILIBERT
367 prises

CRAC'H
2 248 prises

BREC'H
411 prises

LANDAUL
643 prises

PLOUHARNEL
308 prises

UNE RENCONTRE SUR LES OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES

La fibre optique au service du développement des entreprises : tel était le thème de la soirée organisée en mars 2017 par la Communauté de Communes, à l'attention des entreprises des Parcs d'Activités de Kerbois, Le Moustoir, Porte Océane et Toul Garros. Les témoignages

et retours d'expérience de 4 entreprises du territoire ont été particulièrement appréciés par les quelque soixante participants à cette soirée. La Région Bretagne et Mégalis Bretagne, le Département du Morbihan et la société THD Bretagne étaient représentés. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Achever

le déploiement du très haut débit sur Crac'h, Belz et Carnac

Informier

les entreprises sur les impacts et les usages du très haut débit sur leurs activités

Intercéder

auprès des opérateurs téléphoniques pour augmenter la couverture réseau de notre territoire



7,3 M€

L'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LA PHASE 1 (2014-2018) DU DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Auray

a été l'une des quatre premières villes bretonnes de taille moyenne à bénéficier du déploiement de la fibre optique.

VOUS AVEZ DIT

THD ?

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition d'amener le Très Haut Débit (THD) à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2030. Ce projet présente un coût total estimé à 2 milliards d'euros.

LES PROJETS 2018

Programmer la deuxième phase de travaux (2019-2023) pour le déploiement d'environ 25 000 nouvelles habitations et sociétés (75 % des Parcs d'Activités Communautaires et près de 58 % des 5 250 entreprises du territoire) dont le coût estimé est de 11 M€.

Organiser une conférence sur les usages du numérique et les solutions apportées aux entreprises.



1 ETP DÉDIÉ

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE



« Baie de Quiberon la Sublime, voyages de Carnac aux îles »

Promouvoir et diversifier L'OFFRE TOURISTIQUE



BÂTIR « AVEC » ET « POUR » LES PROFESSIONNELS DU TOURISME : C'EST LA STRATÉGIE ADOPTÉE DEPUIS 2014 PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. UNE LIGNE DE CONDUITE QUI A MENÉ PROGRESSIVEMENT LA COLLECTIVITÉ À ÉLABORER ET METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE ORGANISATION PROFITANT DES EXPERTISES DES PROFESSIONNELS, DES TECHNICIENS ET DES ÉLUS DU TERRAIN.

Avec l'activité touristique, le territoire a été, il est, et il sera demain. Autrement dit: le développement économique doit beaucoup au tourisme et il y a encore beaucoup à faire. Cela est d'autant plus vrai que l'accueil de 200 000 personnes l'été s'accompagne d'exigences en matière de transport, d'approvisionnement en eau, de collecte des déchets ou d'aménagement d'espaces commerciaux, d'entretien du patrimoine et d'accueil des jeunes enfants. Penser le développement touristique, c'est donc structurer le territoire au bénéfice de tous: visiteurs, habitants, résidents secondaires.

NOUVELLE ORGANISATION, NOUVEL OUTIL

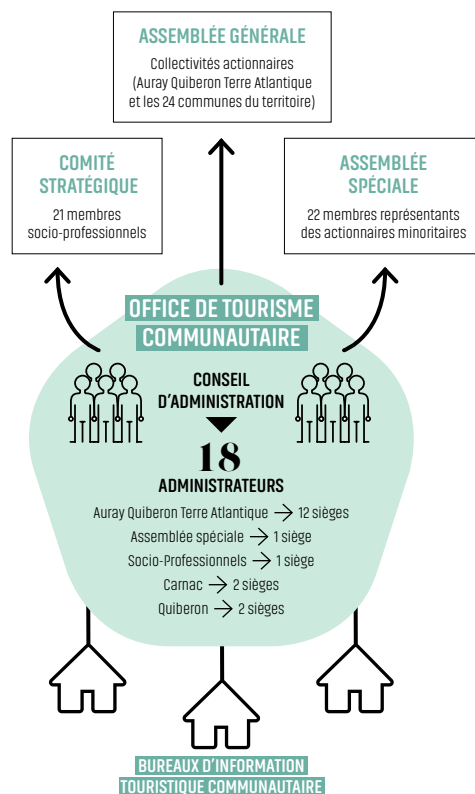
La Communauté de Communes s'est emparée du sujet dès 2015, en initiant un plan marketing qu'elle a finalisé l'année suivante. De quoi poser les bases de la nouvelle organisation en place depuis le 1^{er} janvier 2017.

Avec le nouvel Office de Tourisme Communautaire, la collectivité s'est dotée d'un outil souple et efficace au service du territoire. À la Communauté de Communes, les missions d'ingénierie, d'organisation et d'animation de la stratégie d'attractivité aux plans inter-communal, départemental et régional; à l'Office du Tourisme, la communication, la commercialisation et l'accueil des visiteurs.

UN SCHÉMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2018-2021

Cette organisation donne au territoire les moyens de son action. À l'automne 2017, les élus communautaires ont mis leurs visions et compétences en commun pour définir les orientations stratégiques. Et ils ont souhaité associer très largement les professionnels du tourisme à l'écriture du plan d'actions, qui couvrira la période 2019-2021. ●

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE



LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Se préparer

aux effets accélérateurs de la Ligne Grande Vitesse

Favoriser

l'émergence d'un tourisme des 4 saisons

Organiser

les transports et imaginer de nouveaux équipements

Porter

une communication utile avec des technologies nouvelles



GOLF DE SAINT-LAURENT : TOURISME ET SPORT, DUO GAGNANT

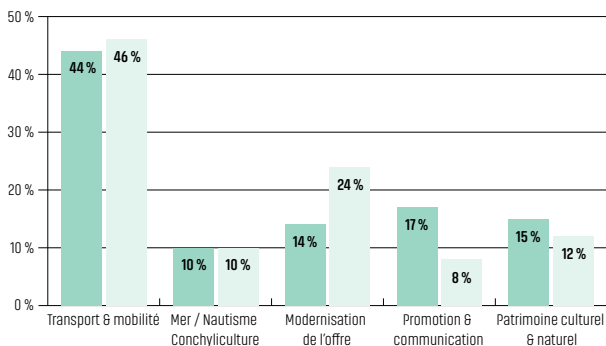
20 000
VISITEURS
À L'ANNÉE

L'EAU, VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Fort de son positionnement régional, Auray Quiberon Terre Atlantique a saisi l'opportunité offerte par la Région Bretagne en 2016 de devenir structure facilitatrice de la Destination touristique « Bretagne Sud - Golfe du Morbihan », qui rassemble 7 intercommunalités. Elle orchestre, en particulier, la démarche de développement des nombreuses activités touristiques liées à l'eau : nautisme, thalasso, pêche, conchyliculture... ●

C'est un atout majeur pour l'attractivité économique et touristique et c'est aussi un équipement exemplaire à plus d'un titre : situé au cœur du territoire, le golf de Saint-Laurent répond aussi bien aux aspirations et besoins des sportifs locaux qu'à celles de touristes, associations, entreprises... venus parfois de très loin. En réalisant, en 2015, d'importants travaux de remise aux normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité, la Communauté de Communes a donné au golf un Club House équipé de nouveaux espaces de réception (réunion, restauration). Cet investissement a permis d'optimiser la capacité et la qualité d'accueil, notamment des séminaires et rencontres professionnelles. ●

ENJEUX ET PRIORITÉS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



En septembre 2017, la Communauté de Communes a conduit une enquête en deux temps, auprès des élus communautaires, municipaux et professionnels du territoire. Les avis convergent et les priorités, pour les années 2018-2021, se sont nettement dessinées.

UNE MAISON DE LA SAISONNALITÉ

Transformer la Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en Maison de la saisonnalité : c'est le projet qu'ont voté les élus communautaires en septembre 2017. Une action soutenue par le Conseil régional de Bretagne. La nouvelle structure doit pouvoir travailler à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi, à la facilitation de l'accueil des saisonniers (transport, logement...) et à l'accompagnement de ces salariés et de leurs employeurs sur les volets administratifs et juridiques. Un travail sur la formation professionnelle des saisonniers pourrait également être mené. Le nouveau lieu s'adressera d'emblée au secteur de l'hôtellerie-restauration et devrait ensuite s'ouvrir à l'agriculture, l'agroalimentaire ou à la conchyliculture. ●

LES CHIFFRES



1^{er}
TERRITOIRE TOURISTIQUE
DE BRETAGNE, AVEC
LE PAYS DE SAINT-MALO

36 %

DES FLUX
TOURISTIQUES
DU MORBIHAN

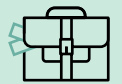


1 500

ACTEURS ÉCONOMIQUES :
HÔTELIERS, RESTAURATEURS,
COMMERÇANTS,
PROFESSIONNELS DE LOISIRS...

20 %

DES EMPLOIS
(DIRECTS ET INDIRECTS)
DU PAYS D'AURAY EN 2016



LES PROJETS 2018

Le développement de l'offre de transports et de mobilité (axe Auray-Quiberon, Pôle d'Échanges Multimodal).

La modernisation de l'offre touristique (rénovation des stations et développement de services innovants).

L'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs et la valorisation du patrimoine.

La coordination des acteurs de la mer et l'organisation d'un événement grand public attractif et porteur d'image.



1 ETP DÉDIÉ

COMPÉTENCE FACULTATIVE

LES CHIFFRES

1,4 million
DE PASSAGERS PAR AN
EN GARE D'AURAY
À L'HORIZON 2030



28 M€
L'INVESTISSEMENT
GLOBAL POUR
LE PÔLE D'ÉCHANGES
MULTIMODAL

19,5 M€

LA PART MAXIMUM PRISE
EN CHARGE PAR AURAY QUIBERON
TERRE ATLANTIQUE

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE



Faciliter les déplacements SUR LE TERRITOIRE

LE FUTUR PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL CONCENTRE À LUI SEUL UN GRAND NOMBRE DES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT EN MATIÈRE DE TRANSPORT ET DE MOBILITÉ MAIS AUSSI D'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE. AUTOUR DE CE PROJET EMBLÉMATIQUE, DE CE POINT NÉVRALGIQUE, SE DÉSINE PEU À PEU UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ENVISAGER, DE CONNECTER ET DE VIVRE LE TERRITOIRE.

La Région

AUTORITÉ ORGANISATRICE
DE TRANSPORTS

Si la Communauté de Communes entretient par délégation, la gestion de certains services de transports, en particulier en saison estivale, c'est la Région qui exerce la compétence d'organisation des transports. Le Conseil régional de Bretagne organise ainsi le transport régional de voyageurs et la circulation du Tire-bouchon mais aussi, depuis septembre 2017, les transports interurbains de voyageurs, scolaires et maritimes qui relevaient jusqu'alors de la compétence du Département.

En réduisant la distance entre Paris et Auray, le projet Bretagne à Grande Vitesse a donné un coup d'accélérateur à l'attractivité du territoire. La gare du Pays d'Auray se prépare à recevoir chaque année 1,4 million de passagers. C'est pour augmenter sa capacité d'accueil et diffuser les bénéfices de l'effet BGV sur l'ensemble du territoire (voir au-delà) que la collectivité conduit résolument un projet de création du Pôle d'Échanges Multimodal intégré à l'échelle de ses 24 communes.

CRÉER DES CONNEXIONS

Un projet tourné vers l'avenir et les visiteurs, mais aussi pensé pour le bien vivre ensemble. C'est tout le quartier de la gare qui va bénéficier des aménagements et gagner en qualité de service, en commodités et commerces... au Sud et au Nord de la voie ferrée. Mais plus largement, c'est

l'ensemble du territoire qui va en bénéficier. Par nature, un Pôle d'Échanges Multimodal vise à créer des connexions entre différents modes de transport, à établir des liaisons de proximité, à fluidifier les déplacements des usagers. C'est pourquoi le projet intègre la construction d'une gare routière interurbaine de 8 quais pour assurer la connectivité entre les cars et les TER. En associant au ferroviaire toute l'offre de transport collectif -notamment Auray Bus- mais aussi un espace de co-voiturage et des emplacements avec bornes de recharge pour véhicules électriques, des parkings pour les deux roues, le futur Pôle de la gare du Pays d'Auray promet de structurer, par capillarité, non seulement les réseaux de transport mais aussi le développement économique du territoire. Comme un symbole, la passerelle longue de 100 m et située à 7 m du sol reliera les communes de Brec'h et d'Auray. Les aménagements, les bâtiments, la passerelle seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Coordonner

la construction du Pôle d'Échanges Multimodal de la gare d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Organiser

les transports publics de voyageurs et développer des services à la demande

Mettre en œuvre

un schéma directeur cyclable d'intérêt communautaire

Poursuivre

l'animation et la coordination de la politique de mobilité en lien avec la Région Bretagne, Autorité Organisatrice des Transports sur le périmètre de la Communauté de Communes

01/01/2014

Auray Quiberon Terre Atlantique reprend les études engagées depuis 2011, en lien avec les partenaires (État, Région, Département, SNCF Gares et Connexions, SNCF Réseau et les Communes d'Auray et Brech'h).

12/11/2015

La Communauté de Communes et les partenaires officialisent le projet de Pôle d'Échanges Multimodal par la signature d'un contrat de pôle.

2016

Études de programmation.

2017

Premières réunions d'information et de concertation publique à Auray, Brech'h et Quiberon.

2018

Autorisation d'urbanisme et lancement des travaux (sud de la gare, zone de chantier, zones de stationnement et réalisation de l'accès nord).

2019-2020

Travaux passerelle et ferroviaires, réalisation du nouveau bâtiment voyageurs et du parvis sud.

2021

Mise à disposition du bâtiment voyageurs historique et aménagements au nord de la voie ferrée.

215 K€

LE MONTANT DE L'ÉCONOMIE ANNUELLE RÉALISÉE GRÂCE À LA RÉORGANISATION DU RÉSEAU AURAY BUS



FAIRE BOUGER LES LIGNES

AURAY BUS AJUSTÉ

Dès la fin d'année 2014, la Communauté de Communes a mené une réflexion sur l'optimisation du réseau de transport urbain Auray Bus. Une analyse précise du coût et de la fréquentation, qui visait à mettre en adéquation les moyens et les besoins réels. Intention transformée dès septembre 2015, avec la mise en place de nouveaux horaires et d'une organisation adaptée sur les 2 lignes du réseau. Ajustement de la fréquence de passage du bus sur la ligne rouge, mise en place d'un service sur réservation exclusivement pour la ligne jaune : au total, la collectivité a réduit de 45 % le coût global de ce service, tout en maintenant l'offre de service, le billet à 1 euro et les 84 arrêts.

LIGNES ESTIVALES RELANÇÉES

Pour s'adapter à la fréquentation saisonnière et répondre aux besoins des centres-bourgs des communes non desservies par le réseau de transport collectif départemental (Communes de Brech'h, Landaul, Landévant, Plumergat, Crac'h, Saint-Philibert, Locmariaquer et Locoal-Mendon), Auray Quiberon Terre Atlantique a étendu ses services de transport pour l'été. Avec le service T'Bus, connecté aux plages, campings, bateaux, marchés..., avec les horaires adaptés d'Auray Bus, avec la ligne du soleil et son transport combiné taxi + car en direction des plages, c'est une offre globale de transport adaptée aux modes de déplacements saisonniers que la collectivité a imaginé. ●

DÉPLACEMENTS DOUX : ITINÉRAIRES ÉTABLIS

Pour écrire son schéma de déplacements doux, la Communauté de Communes s'est donné le temps de la réflexion et de la concertation. Parce que c'est une formidable opportunité de développer une mobilité durable et alternative à la voiture individuelle, les élus ont souhaité étudier les nombreux réseaux cyclables afin d'identifier les voies qui, demain, composeront un réseau cohérent et pertinent. Une série de 3 ateliers a réuni de nombreux élus, en octobre 2016. Si le schéma des déplacements doux est aujourd'hui arrêté, les élus définissent au fur et à mesure les priorités et les modalités de financements. ●



LES PROJETS 2018

Renforcer l'accès des véhicules Auray Bus aux personnes en situation de handicap.

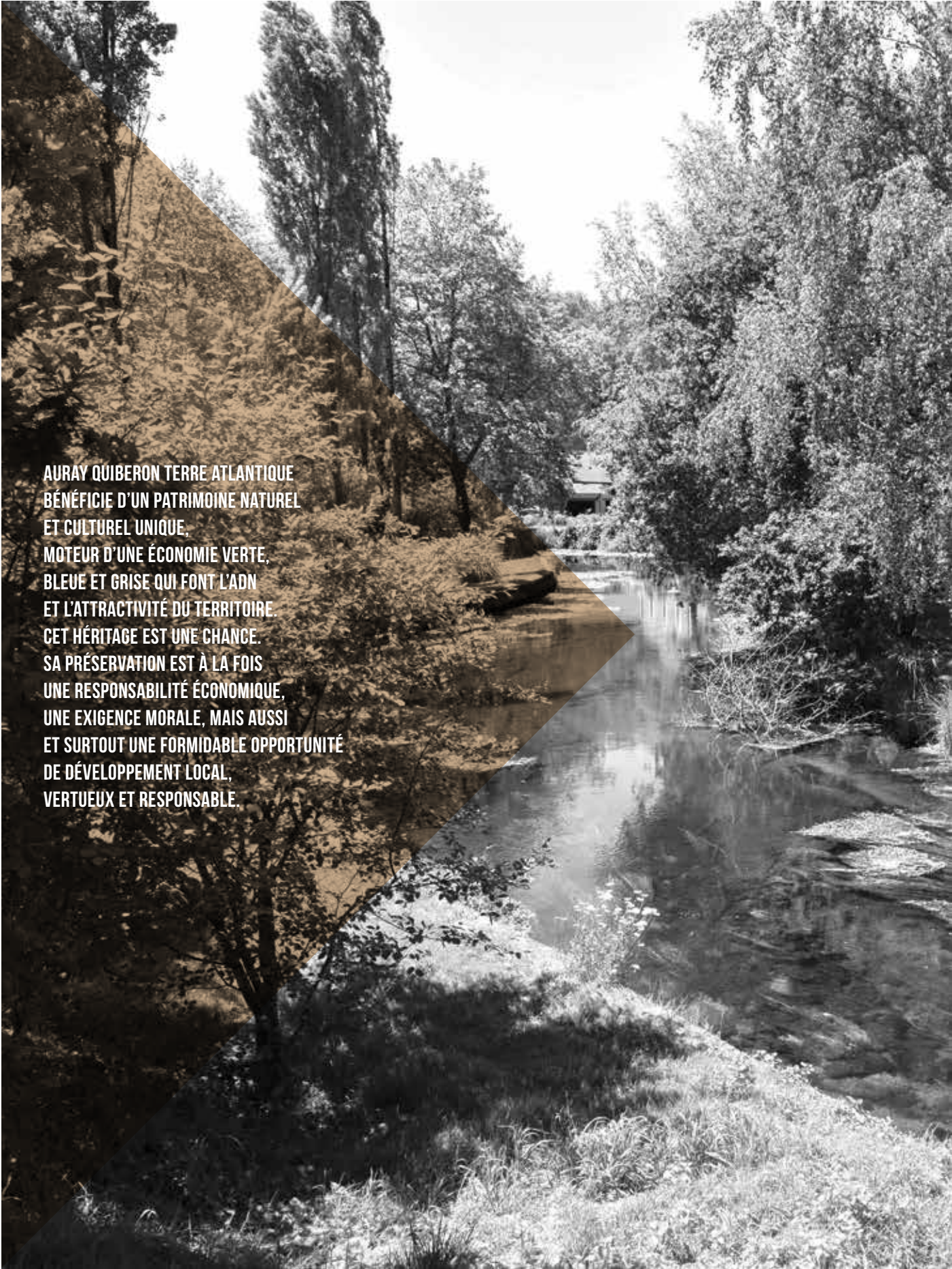
Début des travaux de l'axe cyclable « Plouharnel-Carnac -La Trinité-sur-Mer ».

Phases pré-opérationnelles sur les itinéraires « Auray-Ploemel-Belz-Carnac » et « Camors-Pluvigner-Auray » (itinéraires jugés prioritaires par le Conseil Communautaire en septembre 2017).

Début des travaux de la gare sud et réalisation de l'accès par le nord.

Imaginer et expérimenter, avec les usagers, professionnels et résidents, les modalités de demain en partenariat avec l'ADEME.

Mener, avec les partenaires, une réflexion sur l'axe Auray - Quiberon.



**AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
BÉNÉFICIE D'UN PATRIMOINE NATUREL
ET CULTUREL UNIQUE,
MOTEUR D'UNE ÉCONOMIE VERTE,
BLEUE ET GRISE QUI FONT L'ADN
ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.
CET HÉRITAGE EST UNE CHANCE.
SA PRÉSERVATION EST À LA FOIS
UNE RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE,
UNE EXIGENCE MORALE, MAIS AUSSI
ET SURTOUT UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ
DE DÉVELOPPEMENT LOCAL,
VERTUEUX ET RESPONSABLE.**



Enjeu n°2

**ANTICIPER
NOTRE
DÉVELOPPEMENT
ET PRÉSERVER
NOTRE
PATRIMOINE**





6 ETP DÉDIÉS

COMPÉTENCE
OPTIONNELLE

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE



Veiller à notre environnement ET ENTRETENIR NOS PAYSAGES

NOTRE TERRITOIRE EST PRÉCIEUX ET SOLIDAIRE.
C'EST PRÉCISÉMENT CE QUE VIENNENT ILLUSTRER LES CHANTIERS NATURE ET PATRIMOINE.
DES PROJETS VERTUEUX, DÉDIÉS À LA PRÉSERVATION ET LA MISE EN VALEUR
DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT MAIS AUSSI À L'INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE DE PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI.

VOUS AVEZ DIT contrat d'insertion ?

Ils visent à développer les compétences de personnes de faible niveau de qualification ou en situation d'exclusion sociale et/ou professionnelle. L'objectif est donc de favoriser le retour à l'emploi.

Chemins, fontaines, forts, lavoirs, mégalithes... le territoire regorge de ces pépites naturelles ou héritées de nos ancêtres. Sans nul doute, environnement rime avec développement et rayonnement du territoire. C'est pourquoi la Communauté de Communes porte 3 chantiers d'insertion, qui lui permettent de soutenir les Communes dans l'œuvre de préservation et de valorisation du patrimoine naturel et bâti.

UN BÂTIMENT DÉDIÉ AUX CHANTIERS

Dès 2014, les élus ont souhaité permettre aux Chantiers « Nature et Patrimoine » de travailler dans un cadre de travail sécurisé et adapté à l'accueil des salariés en insertion. Le nouveau bâtiment acquis et rénové par la collectivité a permis aux Chantiers d'Insertion de s'installer dans les meilleures conditions, au confluent du territoire (dans le secteur de

Keriquellan à Brec'h). Ainsi, les 3 équipes constituées pour les chantiers Patrimoine, Nature et Mégalithes interviennent en tout point du territoire en fonction de la demande des Communes.

INSERTION ET SOLIDARITÉ

Les Chantiers « Nature et Patrimoine » sont avant tout l'expression de la politique communautaire de solidarité. Ils représentent, pour des personnes en situation de fragilité socio-professionnelle une étape plus ou moins décisive dans leurs parcours de réinsertion professionnelle. Auray Quiberon Terre Atlantique recrute chaque année une soixantaine de personnes. Des contrats d'insertion d'une durée de 4 mois renouvelables. Tout au long de leur mission, les agents sont encadrés par des professionnels et accompagnés individuellement par une coordinatrice. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Entretien et valoriser

le patrimoine, en poursuivant les actions des chantiers d'insertion

Étendre

l'expertise du chantier des Mégalithes au département en lien avec le projet de classement des sites auprès de l'UNESCO

Participer

au programme régional Breizh Bocage visant à limiter les phénomènes d'érosion, préserver la biodiversité et restaurer les paysages

Favoriser

l'intégration des jeunes dans les dispositifs de chantiers d'insertion, en lien avec la Mission Locale du Pays d'Auray

EXEMPLES DE CHANTIERS EMBLÉMATIQUES



MÉGALITHES : LE SITE DE KERBOURGNEC RÉHABILITÉ

Le savoir-faire et l'expertise du Chantier d'insertion des Mégalithes sont largement reconnus. Au point que ses équipes contribuent fortement à l'entretien et la valorisation du patrimoine mégalithique du sud Morbihan. Cette action, portée par Auray Quiberon Terre Atlantique, est menée en lien avec les services patrimoniaux de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Centre des Monuments Nationaux, qui participent également à son financement. En 2017, la Commune de Saint-Pierre Quiberon a notamment fait appel à l'expertise des Chantiers pour réhabiliter, valoriser et protéger l'enceinte mégalithique de Kerbourgneq. Classée au titre des Monuments historiques, cette enceinte dont ne subsistent que 42 pierres, était particulièrement menacée.

NATURE : DU PONT BREC'H À... SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE

Le Pont Brec'h est à la croisée des chemins: situé à la jonction des Communes de Brec'h, Plumergat et Sainte-Anne d'Auray, il se situe aussi sur le chemin historique des pèlerins vers Saint-Jacques de Compostelle. À la demande des 3 Communes et du Conseil départemental du Morbihan, le Chantier nature et patrimoine est intervenu pour prolonger le pont de pierre -restauré en 2014- par une passerelle en bois et un platelage. De quoi permettre aux promeneurs et usagers de traverser le cours d'eau et poursuivre leur chemin.



PATRIMOINE : À HOUAT, LE FORT REPREND SES DROITS

Il aura fallu trois semaines aux équipes du Chantier nature et patrimoine pour révéler les trésors cachés du Fort de Houat. Enfoui sous les broussailles, l'édifice napoléonien était devenu totalement inaccessible. Construit en 1846 sur la partie haute de l'île, le bâtiment qui fut tour à tour école publique puis mairie a pourtant toute une histoire à raconter. Désormais accessible et visible dans son ensemble, il va faire l'objet de visites et d'actions de valorisation auprès du public, habitants et visiteurs. ●

LES CHIFFRES



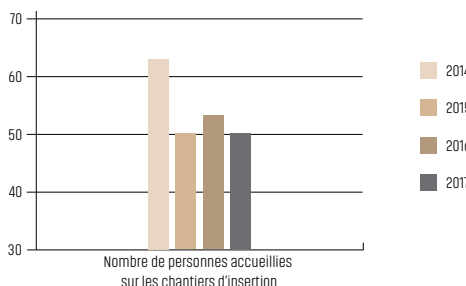
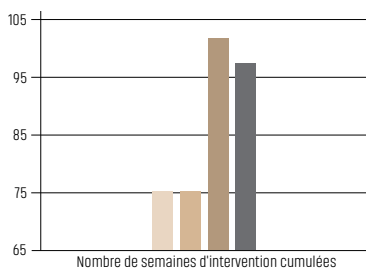
374 K€

INVESTIS POUR ACQUÉRIR
ET RÉNOVER LE BÂTIMENT
DES CHANTIERS NATURE
& PATRIMOINE, À BREC'H



LES CHANTIERS D'INSERTION SONT EN PARTIE FINANCÉS

PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN,
UN SOUTIEN DE L'EUROPE
POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI
DES PERSONNES EN SITUATION
DE PRÉCARITÉ OU EN VOIE
D'EXCLUSION



LES PROJETS 2018

Promouvoir auprès des Communes l'employabilité des agents en contrats d'insertion.

Favoriser la pertinence des candidatures en créant des outils partagés avec les partenaires prescripteurs.

Effectuer un suivi des agents post chantiers et mener une analyse.



21 ETP DÉDIÉS

**COMPÉTENCES
OPTIONNELLE ET FACULTATIVE**



Garantir UNE EAU DE QUALITÉ

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN A FAIT UNE PRIORITÉ, DÈS 2014,
ET S'EST DONNÉE 5 ANS POUR RELEVER LE DÉFI DE L'EAU. L'INVESTISSEMENT
HUMAIN ET FINANCIER CONSENTI EST À LA HAUTEUR DES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX ET ÉCONOMIQUES : MAJEUR.**

Les milieux naturels remarquables et diversifiés qui composent le territoire sont fragiles. Cette biodiversité, offerte en partage, repose sur des équilibres et des comportements qui relèvent à la fois de la responsabilité collective et individuelle. Si la Communauté de Communes a souhaité impulser une dynamique forte et rapide, c'est à la fois pour assumer ses responsabilités vis-à-vis des professionnels du tourisme, de la pêche à pied, de la conchyliculture, mais également des générations futures.

Un engagement qu'il a fallu mettre en perspective avec des réalités environnementales et économiques : la ressource en eau potable, essentiellement issue des eaux de surface, est suffisante sur le territoire en condition normale mais elle nécessite souvent des apports extérieurs en été. La production et la qualité de l'eau est assurée par Eau du Morbihan, la distribution, dont le réseau est jugé exemplaire, est assurée par la Communauté de Communes.

- 22 000 m³ d'eau potable disponibles par jour grâce au barrage de Tréauray
 - 28 000 m³ sollicités lors du pic du 15 août
- Autre constat : les objectifs d'amélioration de la qualité des eaux sont pleinement justifiés et cette qualité doit être assurée par des traitements dimensionnés notamment à la fréquentation estivale.

UNE STRATÉGIE OFFENSIVE

La Communauté de Communes a inscrit d'emblée son programme d'actions sur plusieurs fronts : la distribution d'eau potable, la qualité de l'assainissement collectif et individuel et la préservation des milieux. Une stratégie offensive, qu'il a fallu accompagner de moyens humains (21 agents au sein du Service de l'Eau) et financiers. En 2016, Auray Quiberon Terre Atlantique a signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne un accord portant sur 12 M€ de subventions, soit 45 % du montant total des actions menées par la collectivité sur 3 ans. ●

VOUS AVEZ DIT SAGE ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) est un outil de planification, institué par la loi sur l'eau de 1992, visant une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il a pour objectif de concilier la satisfaction et le développement des différents usages (eau potable, industrie, agriculture...) et la protection des milieux aquatiques, en tenant compte des spécificités d'un territoire. Auray Quiberon Terre Atlantique participe activement à sa création.

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maintenir

des réseaux de distribution d'eau potable de qualité

Renouveler, réhabiliter, étendre et renforcer

les canalisations d'eaux usées

Adapter et moderniser

les stations d'épuration

Mettre en conformité

les systèmes d'assainissement individuel

LES CHIFFRES

27 M€

C'EST LE MONTANT GLOBAL DU PROGRAMME D'ACTIONS SUR 3 ANS



12 M€

DE SUBVENTIONS

(SOIT 45 % DE L'INVESTISSEMENT GLOBAL) OBTENUES AU TRAVERS D'UN ACCORD AVEC L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



15 STATIONS D'ÉPURATION

853 KM

DE RÉSEAUX D'EAUX USÉES

7 CHÂTEAUX D'EAU

1 600 KM

DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE



11 000

ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

15 STATIONS D'ÉPURATION

Le territoire dispose d'un réseau de 15 stations d'épuration, dont la mise aux normes et la réhabilitation sont des priorités.

Quatre stations modèles ont été construites, au cours des 11 dernières années, à Quiberon, Plouharnel, Saint-Philibert et Camors.



ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

La Communauté de Communes a choisi, compte tenu de l'enjeu, d'assurer la compétence facultative qui concerne la réhabilitation des installations individuelles. Ainsi, dans le cadre de l'accord de programmation signé avec l'Agence de l'Eau, elle accompagne les particuliers dans la vérification de conformité, et certains dans les travaux de réhabilitation de leurs installations.

Plan Pluriannuel d'Investissement d'Auray Quiberon Terre Atlantique 2017-2020

- Mise aux normes des installations privées de raccordement à l'assainissement collectif: 3,20 M€.
- Réhabilitation de l'assainissement non collectif: 2,30 M€.

AMÉLIORER ET SÉCURISER LES RÉSEAUX

Le plan d'actions concerne tous les réseaux. À commencer par le réseau d'eau potable, celui qui permet de relier les 7 châteaux d'eau répartis sur le territoire à chaque résidence, bâtiment... Les interventions de renouvellement de conduites anciennes sont, le plus souvent, mutualisées avec les réseaux d'assainissement collectif. Extension, sécurisation ou modernisation: les 853 kilomètres de réseaux d'eaux usées appellent un lourd investissement public. La mise aux normes et la restructuration des stations d'épuration sont également une priorité.

Plan Pluriannuel d'Investissement d'Auray Quiberon Terre Atlantique 2017-2020

- Extension dans les secteurs sensibles pour préserver les usages: 2 M€
- Modernisation des réseaux: 9,50 M€
- Restructuration des stations d'épuration de Locoal-Mendon, Landévant, Landaul, Crac'h et Plumergat: 10 M€

GÉRER ET SENSIBILISER

Les syndicats mixtes des bassins versants du Loc'h et du Sal et de la Ria d'Étel sont financés par Auray Quiberon Terre Atlantique. Ces sentinelles veillent sur la qualité des eaux et agissent, sur le terrain, pour entretenir, aménager, restaurer les milieux naturels. En accompagnant et conseillant les Communes mais aussi les agriculteurs dans leurs pratiques, en menant des actions de sensibilisation du grand public, ils créent des conditions nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau. ●

LES PROJETS 2018

Intégrer la compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.

Poursuivre les investissements pour l'extension des réseaux d'eaux usées, la modernisation des réseaux et la restructuration des stations d'épuration.

Poursuivre l'accompagnement des particuliers pour la mise aux normes de leur raccordement à l'assainissement collectif ou de leur assainissement non collectif.





8 ETP DÉDIÉS

COMPÉTENCE OBLIGATOIRE

LES CHIFFRES

83 849 T

DE DÉCHETS PRODUITS EN 2016

81 186 en 2015 • 83 609 en 2014



2,5 fois +
DE DÉCHETS MÉNAGERS EN ÉTÉ



6 DÉCHÈTERIES

1 000

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

50 115 T

DE DÉCHETS ÉVACUÉS DES DÉCHÈTERIES EN 2016

47 595 en 2015 • 49 788 en 2014



14 000

COMPOSTEURS DISTRIBUÉS EN 10 ANS

516

COMPOSTEURS INDIVIDUELS MIS À DISPOSITION PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2016

348 en 2015 • 465 en 2014



55 000

POUBELLES À ORDURES MÉNAGÈRES

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Recenser et analyser

la nature des déchets produits

Qualifier

les attentes et capacités d'adaptation des usagers aux nécessaires évolutions des comportements

Réorganiser et optimiser

la collecte et le traitement de l'ensemble des déchets

Réaménager, moderniser et sécuriser

les déchèteries existantes

Développer

une économie circulaire à partir de la valorisation des déchets

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE



Réduire et valoriser NOS DÉCHETS

LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS : CETTE VÉRITÉ SIMPLE TRADUIT BIEN LA STRATÉGIE ADOPTÉE PAR AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE DANS SA POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS. PRODUIRE MOINS POUR POLLUER MOINS, RÉDUIRE LA FACTURE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS.

Non seulement la collecte et le traitement des déchets sont l'une des quatre compétences obligatoires assignées à la Communauté de Communes, mais ils font aussi l'objet d'un cadre réglementaire et législatif en constante évolution (loi de transition énergétique pour la croissance verte, loi NOTRe de 2015).

3 296 tonnes en août) et même par 7 sur les îles. La qualité du tri et de la collecte a également fait l'objet d'une enquête menée auprès de 600 habitants (500 en résidence principale et 100 en résidence secondaire). De quoi mieux cerner les pratiques (au domicile, en déchèterie ou point de collecte) et attentes des usagers afin de prendre les décisions adaptées.

DU DIAGNOSTIC À LA CONCERTATION

C'est pour aborder ces nouvelles contraintes en connaissance de cause et surtout pour répondre intelligemment aux grands objectifs et enjeux environnementaux qu'Auray Quiberon Terre Atlantique a choisi de mener sur ces sujets une étude globale. Étude engagée en janvier 2016 et menée en trois phases successives : diagnostic du territoire, élaboration de 3 scénarios d'évolution de la collecte et développement d'un schéma d'économie circulaire.

Le diagnostic, réalisé en partenariat avec l'Ademe et la Région Bretagne, a mis au jour la situation particulière du territoire : avec 200 000 habitants supplémentaires durant les mois de juillet et août, la production d'ordures ménagères augmente considérablement. Elle est multipliée par 2,5 (de 1347 tonnes en février à

VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR

La seconde phase de l'étude a permis à la collectivité d'étudier 3 scénarios d'évolution de la collecte et du traitement des ordures ménagères. Des options présentées fin 2017 à l'ensemble des élus des Communes, lors de 4 réunions dédiées. Une démarche participative qui donnera lieu, en 2018 à l'adoption d'un Schéma communautaire fixant le cadre de la politique déchets pour les années à venir. ●

Objectif ?

Organiser, dimensionner et structurer autour des déchets une véritable économie circulaire locale.



96 %
DES USAGERS
SE DISENT SATISFAITS
DES DÉCHÈTERIES

MODERNISER LES DÉCHÈTERIES

C'est pour optimiser le tri et améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des usagers que la collectivité s'est engagée dans un plan de modernisation de son parc de 6 déchèteries. Parmi les mesures de sécurité déployées: la mise en place de systèmes anti-chutes, l'agrandissement des plates-formes et l'installation de conteneurs dédiés aux déchets sensibles et électriques, la sécurisation de l'accueil des Déchets diffus spécifiques (peintures, solvants...). En avril 2017, l'ensemble des déchèteries a par ailleurs été équipé d'une toute nouvelle signalétique, visant à guider les usagers et, ce faisant, minimiser les erreurs de tri. ●

À l'étude

Le réaménagement de la déchèterie de Quiberon ainsi que la création de 2 mini-déchèteries à Houat et Hoëdic.

SENSIBILISER ET IMPLIQUER

La Communauté de Communes multiplie depuis 3 ans les actions d'information et de sensibilisation à la prévention et la réduction des déchets. Écoles, campings, lieux de loisirs ou commerces: les animateurs du tri vont à la rencontre du public.

Parce que les résidents des campings produisent à eux seuls, chaque année, près de 8 % des ordures ménagères du territoire, la collectivité a souhaité associer ces professionnels du tourisme à une démarche de sensibilisation. 26 campings ont adhéré à la démarche et distribué pendant la saison 2017: 27 000 mémos du tri multilingues, 13 000 jeux pédagogiques et 22 000 sacs jaunes. Une cinquantaine de gérants et salariés des campings ont par ailleurs été formés et accompagnés. Une opération pour le moins probante puisque le volume de déchets collectés sur ces campings en juillet 2017 était en baisse de plus de 14 % par rapport à juillet 2016. Sur la même période, les autres campings non participants n'ont connu une baisse que de 5 %, en lien avec la fréquentation. ●

À savoir

La production d'ordures ménagères des professionnels représente entre 5 000 et 8 000 tonnes soit près du tiers de la production totale annuelle.

619

ENFANTS ET ADULTES CONCERNÉS PAR LES ANIMATIONS SCOLAIRES RÉALISÉES PAR LE SERVICE DÉCHETS, GESTION ET VALORISATION DES RESSOURCES

915

PERSONNES SENSIBILISÉES LORS DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

LES PROJETS 2018

Candidature à l'appel à projet « Territoire économe en ressource » de l'Ademe.

Adoption du Schéma directeur « déchets = ressources ».

Réaménagement de la déchèterie de Quiberon.

Création de 2 mini-déchèteries sur Houat et Hoëdic.

Réflexion pour la création d'une Ressourcerie sur le territoire.





Accompagner LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TRANSPORT, LOGEMENT, ÉCONOMIE, TOURISME, GESTION DES DÉCHETS... : PAS UNE COMPÉTENCE, PAS UN PROJET QUI NE SOIT DIRECTEMENT CONCERNÉ PAR LA DÉFINITION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL. UNE DÉMARCHÉ QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUHAITE INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE.



VOUS AVEZ DIT

PCAET ?

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Institué par le Plan Climat national et repris par les lois Grenelle, et la loi de transition énergétique pour la croissance verte, c'est un cadre d'engagement pour le territoire. Il doit aussi être pris en compte dans l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Parce qu'il est naturellement attractif, le territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique est vulnérable. Le fort développement de ces dernières années rime avec croissance démographique et économique mais aussi avec trafic routier et dispersion de l'habitat. Ici, comme partout en Bretagne, la dépendance énergétique est extrême. Pour poursuivre son développement tout en assurant la pérennité de ses ressources, le territoire doit inverser la tendance, entrer dans des pratiques et logiques plus vertueuses qui permettront de préserver durablement ses qualités et son attractivité. C'est cette conviction qui préside à la démarche du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Mobiliser les acteurs du territoire

La Communauté de Communes travaille depuis fin 2015 à l'élaboration de son PCAET. Une démarche en 3 temps : diagnostic, concertation, définition d'un plan d'actions. La première phase, celle du diagnostic, a été menée par un bureau d'étude auprès de l'intercommunalité mais aussi des Communes et acteurs professionnels. L'occasion de faire un portrait du territoire, sous l'angle des émissions de gaz à effet de serre (sources, quantité...).

La seconde phase du projet a réuni en ateliers de concertation, fin 2016 et début 2017, de nombreux élus communautaires et municipaux, services des collectivités, acteurs institutionnels, associations et entreprises. Ensemble, ils se sont projetés à l'horizon 2030 et ont imaginé des pistes d'actions concrètes à mettre en place à court, moyen ou long terme.

Ambition et pragmatisme

Le plan d'actions, celui qui constituera la feuille de route pour les années à venir, sera adopté au début de l'année 2018. Les 4 axes du Plan Climat Air Énergie Territorial pourraient se décliner de la manière suivante :

- engager une politique de relocalisation de l'économie,
- réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire,
- mettre en œuvre une stratégie énergétique opérationnelle visant à l'exemplarité des collectivités,
- engager une mutation / adaptation des pratiques des acteurs.

Sur un tel sujet, la stratégie communautaire se doit d'être volontaire et ambitieuse. Elle se veut aussi pragmatique et réaliste. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Répertorier et quantifier

l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre

Mesurer

l'impact du changement climatique sur le territoire

Bâtir

un plan d'action pragmatique, avec les élus des Communes, la société civile, les professionnels et partenaires institutionnels

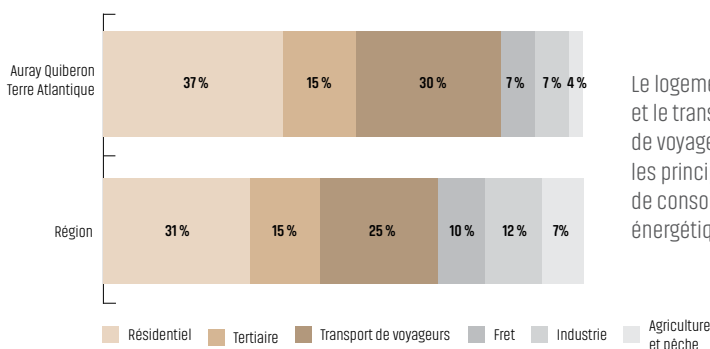
Encourager

la réhabilitation énergétique du parc résidentiel et économique


Faire émerger

des solutions de mobilité durable

LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



LES CHIFFRES

37% 
DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE PROVIENT DU SECTEUR RÉSIDENTIEL (HABITATION, BÂTIMENTS)

74% 
DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PROVIENNENT DU SECTEUR RÉSIDENTIEL ET DU TRANSPORT

173 M€ 
LE COÛT DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ANNUELLE DU TERRITOIRE

LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE : UNE ANNÉE D'ACTIVITÉ

800 T DE BOIS LIVRÉES
 AU RÉSEAU DE CHALEUR

 **2 600 MWH** 
 DE CHALEUR PRODUITE



TOUS ÉCO-ACTEURS : LES PREMIÈRES ACTIONS

Le Plan climat relève naturellement de l'exercice des compétences de la collectivité mais aussi de la mobilisation de tous les acteurs publics et privés du territoire. Tous éco-acteurs : c'est bien l'esprit de la campagne de sensibilisation « Je vis ici, donc j'agis » qui a été lancée en 2016 par Auray Quiberon Terre Atlantique auprès du grand public. Tous concernés par les économies d'énergie dans le logement : c'est aussi le sens de l'action menée en faveur de la rénovation énergétique, au travers de la Plateforme animée par la Maison du Logement.

Quant aux pratiques des Communes et de la Communauté, elles font aussi l'objet de premiers ajustements. Depuis janvier 2017, un conseiller en énergie partagé accompagne les élus et services techniques qui s'engagent dans une démarche de maîtrise de l'énergie : inventaire du patrimoine, bilan énergétique, programme d'actions, sensibilisation... Le développement d'une filière bois-énergie au niveau communautaire participe de cette même volonté de développer des filières locales alternatives. ●



LES PROJETS 2018

Adopter le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Valoriser la plateforme collaborative LINEA 21 afin de suivre et évaluer la réalisation du plan.

Définir la stratégie Mobilité Durable de la Communauté de Communes dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'ADEME pour déterminer un plan d'actions afin de limiter l'usage de la voiture individuelle.

Créer un club " Climat ", outil de coordination, de partage d'expériences et d'évaluation.



LE PROJET COMMUNAUTAIRE REPOSE SUR LA VISION D'UN TERRITOIRE, D'ACTEURS ASSOCIATIFS, ÉCONOMIQUES ET PUBLICS SOLIDAIRES QUI S'ENRICHISSENT MUTUELLEMENT. CETTE VOLONTÉ COMMUNE S'EXPRIME NOTAMMENT À TRAVERS LA POURSUITE DE L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT, AU SPORT, À LA CULTURE ET PAR LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE.



Enjeu n°3

**RÉINVENTER
LE VIVRE
ENSEMBLE
ET MAINTENIR
NOTRE QUALITÉ
DE VIE**





8 ETP DÉDIÉS
dont 5 à la Maison du Logement

COMPÉTENCE
OPTIONNELLE



Permettre à chacun DE SE LOGER

**DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE MANIÈRE SOLIDAIRE ET HARMONIEUSE :
C'EST LE CAP QUE SE SONT FIXÉS EN 2014 LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES.
ET C'EST TOUT L'OBJET DE LA POLITIQUE DE L'HABITAT,
QUI VISE À FAIRE D'AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE UN TERRITOIRE
ÉQUILIBRÉ, LIEU DE VIE ACCESSIBLE À TOUS.**

P rincipal levier d'action, le Programme Local de l'Habitat a été adopté en 2016 pour une période de 6 ans. Fondé sur un état des lieux détaillé, il est dimensionné et adapté aux spécificités du territoire: son attractivité, sa saisonnalité, sa pression démographique et foncière, le vieillissement de la population, une offre locative sociale insuffisante... Au total, un marché de l'habitat dont les tensions sont étroitement liées à l'attractivité du territoire: un tiers du parc est constitué de résidences secondaires.

13 M€ D'INVESTISSEMENT

Pour relever le défi et inverser une tendance constatée depuis trois décennies, le PLH 2016-2021, voté le 27 novembre 2015, a établi un plan d'actions volontariste et ambitieux, partagé par les 24 Communes du territoire. Une enveloppe de 13 M€ a été mobilisée pour les 6 années que recouvre ce Programme. Des fonds investis directement dans l'économie locale, pour soutenir la création et la rénovation de logements sociaux, pour aider Communes et opérateurs à acquérir du foncier,

pour assurer l'ingénierie et accompagner les Communes et, enfin, pour encourager la réhabilitation énergétique du parc privé. Une stratégie d'investissement aux effets démultiplicateurs puissants: chaque euro investi par la collectivité profite fortement à l'économie du bâtiment en favorisant ou permettant la commande de travaux aux artisans.

DE L'INGÉNIERIE AUX COMMUNES

Avec la Maison du Logement, formidable outil mis au service de tous, avec la plate-forme de rénovation énergétique, appelée à réduire la consommation en énergies du territoire, Auray Quiberon Terre Atlantique s'est dotée de moyens efficaces et ciblés auprès des particuliers et professionnels. Mais elle agit également en synergie avec les Communes en leur apportant son expertise et en soutenant leur action: 5,30 M€ sont consacrés au portage foncier permettant d'acquérir des terrains en vue de projets futurs. Cette aide financière est doublée d'un accompagnement dans les démarches de recherche et d'acquisition. ●

Bilan

DE LA 1^{RE} ANNÉE DU PLH

Après une première année du PLH dédiée au déploiement des dispositifs et au déploiement de l'ingénierie, 80 % sont aujourd'hui activés. Au regard de la programmation les objectifs annuels pourraient être atteints dès 2018.

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



3 ETP DÉDIÉS

- L'ensemble des Communes a fait appel tout au long de l'année à l'ingénierie et/ou aux moyens financiers de la Communauté de Communes
- 147 projets d'urbanisme opérationnels accompagnés (clôturés, en cours ou à venir) et au moins deux projets accompagnés par Commune
- 17 communes ont été accompagnées en matière de planification, pour le suivi de 20 procédures
- En tant que personne publique associée, la Communauté de Communes a émis 18 avis sur les procédures d'urbanisme, aux différents stades d'élaboration

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Mieux maîtriser
les ressources foncières
et le coût des terrains

Accompagner
toutes les classes d'âges
durant leur parcours résidentiel

Renforcer
et améliorer l'offre locative
sociale

Rénover
les logements privés
et soutenir la transition
énergétique

420

PROJETS DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS DEPUIS LA CRÉATION DE LA MAISON DU LOGEMENT

LA MAISON DU LOGEMENT, UN LIEU POUR TOUS

EN 5 ANS, CE LIEU DÉDIÉ À L'INFORMATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS DANS LEURS PROJETS LIÉS À L'HABITAT A TROUVÉ SON PUBLIC - 8 000 PERSONNES SONT VENUES Y CHERCHER CONSEILS, DOCUMENTATION, AIDE AU FINANCEMENT - ET UNE RECONNAISSANCE AU PLAN EUROPÉEN.

La Maison du Logement rassemble une quinzaine de partenaires et spécialistes des questions liées à l'habitat. Aides financières, préconisations techniques, accompagnement administratif, appui juridique, conseil architectural..., le spectre des services offerts est large. Le public visé aussi: jeunes en quête d'un logement à louer, propriétaires souhaitant mettre un bien en location ou effectuer des travaux d'isolation, personnes âgées projetant d'adapter leur logement... Les rendez-vous thématiques, ateliers et expositions organisés toute l'année dans les Communes permettent d'aller au-devant du public. En facilitant et accélérant l'instruction de dossiers, en mobilisant des aides et subventions, la Maison du Logement crée naturellement une dynamique très favorable aux entreprises du bâtiment. ●

PLATE-FORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le territoire dispose depuis juin 2015 de sa Plate-forme de rénovation énergétique. Un dispositif soutenu par la Région Bretagne et l'Ademe, qui permet de bénéficier de moyens renforcés pour doubler le nombre de projets de rénovation énergétique accompagnés. Cette

plate-forme est le lieu de coordination des politiques de l'énergie. Elle contribue à stimuler la demande des particuliers, structurer l'offre des professionnels et leur qualification, engager le secteur bancaire et mobiliser les financements publics. ●

AMÉNAGER, GÉRER, ENTREtenir LES AIRES DES GENS DU VOYAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, avec l'entrée en vigueur de la Loi NOTRe, les Communautés de Communes ont désormais pour compétence obligatoire « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ». Cette compétence s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, axe prioritaire du Programme Local d'Habitat d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

- **3 aires d'accueil permanentes (72 places) et une aire de grands passages réparties sur le territoire** gérées par l'association SOLIHA qui intervient dans le cadre d'une délégation de service public pour le compte de la Communauté de Communes.
- **2 axes prioritaires**: la création de terrains pérennes d'accueil de grands passages et le développement de logements diversifiés.



près de 350
ENTREPRISES MOBILISÉES
POUR LES TRAVAUX ACCOMPAGNÉS
PAR LA MAISON DU LOGEMENT

3,6 M€
DE SUBVENTIONS CAPTÉES
POUR FINANCER LES PROJETS
DE TRAVAUX DES PARTICULIERS

LES CHIFFRES

27 nov. 2015

ADOPTION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2016-2021

13 M€

INVESTIS PAR AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE DANS LE CADRE DU PLH 2016-2021

78 %

EN FAVEUR DES ACTIONS FONCIÈRES ET DES AIDES AU LOGEMENT SOCIAL ET À L'HÉBERGEMENT

LES PROJETS 2018

Poursuivre le conseil aux Communes pour l'accompagnement sur les PLU, la mobilisation des outils de portage foncier et de financement du PLH.

Continuer à se distinguer par une politique de rénovation massive et qualitative du parc de logements.

Accompagner le développement des formes d'habitat innovantes pour les jeunes et les seniors, notamment en s'appuyant sur les organismes HLM et acteurs de l'habitat.

Accompagner les Communes dans la gestion de l'accueil des Gens du Voyage et satisfaire aux obligations du schéma départemental 2017-2023.



3 ETP DÉDIÉS
19 ETP AU CENTRE
AQUATIQUE ALRÉ'O

COMPÉTENCE
FACULTATIVE



Contribuer au bien-être PAR LA CULTURE ET LE SPORT

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER, IMPULSER ET AMPLIFIER : TELLE EST LA POSTURE CHOISIE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF. UNE STRATÉGIE QUI PREND APPUI SUR LES DIVERSITÉS DU TERRITOIRE, DE SES PRATIQUES ET DE SES ACTEURS.

« Nous avons choisi de soutenir ceux qui font, nous intervenons en complément, dans une démarche de solidarité, d'innovation, de promotion des sports, d'accès à la culture et d'attractivité pour notre territoire. »

Philippe Le Ray, Président

Le sport et la culture sont vecteurs de cohésion sociale et facteurs d'épanouissement. Ils riment donc avec qualité de vie. En cela, ils contribuent également au rayonnement du territoire et à sa capacité de séduction, ils accompagnent le développement. C'est cette réflexion qui a conduit la Communauté de Communes à adopter, en 2016, un plan d'actions en faveur du sport et de la culture. Un plan clairement pensé en complémentarité des actions développées par les Communes et envisagé sous le prisme de l'équilibre territorial.

CULTIVER SA DIVERSITÉ ET SA SINGULARITÉ

Ainsi, la contribution communautaire s'exprime sous la forme de fonds de soutien au profit de clubs sportifs ou associations culturelles qui maillent le territoire, créent du lien et partagent leur expertise, mènent des actions permettant d'étendre l'offre ou de contribuer à l'image du territoire. En effet, en soutenant des événements à fort rayonnement, la Communauté de Communes joue la carte du sport et de la culture

comme vecteurs de notoriété. En préservant et valorisant les sites mégalithiques, c'est encore l'intérêt commun, son image et sa singularité qu'elle défend.

LA COULEUR BLEUE DU TERRITOIRE

La dynamique sportive territoriale passe nécessairement par... la couleur bleue. Le Centre Aquatique Alré'O s'est imposé en 4 ans comme équipement sportif phare, notamment auprès des scolaires dont l'accès est gratuit. Depuis son ouverture, il bat des records de fréquentation, confirmant qu'il répond aux attentes d'un public très large. Une dynamique soutenue et entretenue par le lancement de nouvelles activités et l'optimisation de la politique tarifaire. C'est aussi pour diffuser la pratique du nautisme auprès du plus grand nombre que la Communauté de Communes s'est engagée, en 2017, dans un dispositif de soutien financier aux classes nautiques auprès des écoles du territoire. Soutien qui s'exprime par la prise en charge d'une partie des frais de transport et d'hébergement. ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conjuguer et amplifier

les actions des partenaires

Coordonner

l'offre sportive et culturelle pour tous

Consolider

le maillage des équipements d'intérêt communautaire

Renforcer

l'attractivité du Pays d'Auray



6 POLARITÉS OU ESPACES DE VIE

Le modèle de développement sportif et culturel retenu repose sur la recherche d'équilibre entre 6 espaces de vie : Auray, Pluvigner-Porte Ouest, la Ria d'Étel, Les Trois Rivières, les Mégalithes, la Presqu'île et les îles.



80 %

DES FRAIS D'ACQUISITION
DU MATÉRIEL
INFORMATIQUE
DU NOUVEAU RÉSEAU
DES MÉDIATHÈQUES
SERONT PRIS EN CHARGE
PAR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

METTRE LES MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

Ce dispositif de mise en réseau doit permettre d'augmenter la fréquentation, de faciliter l'accès, l'identification et la localisation de l'ensemble des documents (lisibilité, visibilité, réservation de documents ou prolongation de prêts à distance, emprunt dans toutes les bibliothèques du territoire...), de développer l'offre et les complémentarités, notamment des ressources numériques et de renforcer et co-construire des événements partagés et innovants, tout en mutualisant les coûts. Empruntez un film à Landaul, ou une BD à Étel, une revue scientifique sur le néolithique à Carnac, un roman à Hoëdic,

un jeu éducatif à Saint-Philibert, visiter une exposition à Ploemel, découvrir un auteur à Crac'h, participer à un atelier d'écriture à Landévant... Pour le public, il s'agit de mettre en place un portail référençant l'ensemble des livres, magazines, supports audio, vidéo, jeux éducatifs, ateliers et événements des 22 bibliothèques et médiathèques du territoire. Cette mise en réseau permettra à chaque habitant d'emprunter ou consulter, où qu'il habite, ouvrages, CD, DVD, jeux, dans tous ces lieux d'échanges, de connaissance et de culture grâce à une seule et même carte. ●

CRÉER DE NOUVEAUX PARCOURS VTT

De nouveaux parcours VTT à travers tout le territoire, pour répondre à une forte demande d'activité nature : c'est le projet dans lequel s'est engagée Auray Quiberon Terre Atlantique en 2017, à l'appel de l'association Auray VTT. Après les circuits de Plouharnel et de Ploemel en 2017, 12 à 14 autres itinéraires sont appelés, dès

2018, à être aménagés, balisés, cartographiés et entretenus par les services communautaires. Ensemble, ils permettront de créer un site VTT labellisé par la Fédération Française de Cyclisme, riche de 14 parcours totalisant 450 kilomètres de sentiers sur l'ensemble du territoire. ●

LES CHIFFRES



251,4 K€
DE SOUTIENS DIRECTS
AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES
ET ÉVÉNEMENTS D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE EN 2017

241,4 K€ en 2016 ● 255,4 K€ en 2015
118,1 K€ en 2014

195,4 K€
DE SOUTIENS DIRECTS
AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
ET ÉVÉNEMENTS D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE EN 2017

203,9 K€ en 2016 ● 154,6 K€ en 2015
79,5 K€ en 2014

LES PROJETS 2018

Mener une étude de faisabilité technique, juridique, financière, opérationnelle pour la construction d'un équipement comprenant une salle de gymnastique sportive.

Programmer une saison culturelle jeune public.

Envisager une candidature au label « Pays d'Art et Histoire ».



2,5 ETP DÉDIÉS

COMPÉTENCE
OPTIONNELLE

LES CHIFFRES



LE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS) COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ RELOCALISÉ FIN 2017 DE SAINT-PHILIBERT À PLOEMEL, AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

457 K€/an

DEPUIS 2016, LE MONTANT DE LA PARTICIPATION CAF ET MSA POUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES MULTI-ACCUEILS, RPAM ET LAEP

2 054

PLACES POUR ACCUEILLIR LES JEUNES ENFANTS, EN STRUCTURE D'ACCUEIL COLLECTIF OU INDIVIDUEL

**527**

ASSISTANTS MATERNELS POUR 1750 PLACES AU 31/12/2016

Répondre aux grands enjeux DE LA PETITE ENFANCE

LA QUALITÉ ET LA DIVERSITÉ DES SERVICES À LA PETITE ENFANCE PARTICIPENT NON SEULEMENT DU BIEN-ÊTRE DE L'INDIVIDU, JEUNES ENFANTS, PARENTS OU PROFESSIONNELS, MAIS AUSSI DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE. C'EST POURQUOI LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A CHOISI, FIN 2015, D'EXERCER CETTE COMPÉTENCE FACULTATIVE.

Garantir l'équité territoriale et favoriser l'équilibre familial: ces grands principes guident véritablement l'action en matière de services à la Petite Enfance. Pour assurer un libre accès à ses 4 multi-accueils, Auray Quiberon Terre Atlantique en a modifié, fin 2016, les règlements d'admission et de fonctionnement. Où qu'elles résident, toutes les familles du territoire peuvent désormais prétendre à une place dans l'un des multi-accueils communautaires.

UNE OFFRE ÉLARGIE...

En votant la création de deux nouvelles structures d'accueil collectif, à Erdeven et Landaul, les élus communautaires ont également fait le choix d'élargir l'offre de garde dans un souci de rééquilibrage territorial. Dans un futur proche, jusqu'à 60 places pourraient venir renforcer le dispositif territorial d'accueil collectif. Depuis 2015 déjà, 10 places sont réservées par la Communauté de Communes au multi-accueil Pépites Océane à Auray, afin d'augmenter la capacité d'accueil des tout-petits des 24 Communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

... ET ADAPTÉE À LA DEMANDE

À la stratégie d'investissement et de développement des structures s'ajoute une politique de l'innovation. À la fois pragmatique et expérimentale, la démarche consiste à tester de nouvelles plages



d'ouverture des services. Depuis, 2017, les structures « les Coccinelles » et « les P'tits Loups » ouvrent jusqu'à 19h et, durant l'été, le multi-accueil de Ty Heol à Saint-Philibert a joué la carte de la souplesse, en restant ouvert et en proposant un accueil chaque samedi des mois de juillet et août. En augmentant l'amplitude horaire, Auray Quiberon Terre Atlantique offre plus de possibilités de concilier vie professionnelle et vie familiale aux habitants du territoire, tout en s'adaptant à l'émergence de nouvelles demandes générées par l'attractivité touristique (emplois saisonniers, vacanciers). ●

LES PRIORITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Adapter et équilibrer

l'offre de services Petite Enfance aux besoins des habitants

Expérimenter

de nouveaux dispositifs pour accompagner le développement économique du territoire (vacanciers, emplois saisonniers)

Proposer

des projets innovants permettant aux Assistants Maternels de monter en compétences

Apporter

des réponses concrètes et personnalisées aux besoins des parents



UN OBSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

L'OBSERVATOIRE DE LA PETITE ENFANCE EST NÉ, AU PRINTEMPS 2017, DE LA VOLONTÉ DE DISPOSER D'UN OUTIL DE CONNAISSANCE ET DE COMPRÉHENSION DES BESOINS DES FAMILLES.

Son objet: le recensement et l'analyse de données portant sur les modes de garde des enfants de moins de 3 ans. La démarche de collecte d'information et de synthèse est animée par le Service Petite Enfance, en partenariat avec les Communes, la CAF, la PMI, la MSA,

les délégataires et associations gestionnaires de structures d'accueil de jeunes enfants sur le territoire. Une approche globale et régulière de tous les acteurs de la Petite Enfance, qui seule peut produire une analyse actualisée de la situation.

Les objectifs? Nourrir la réflexion des élus et des professionnels, poser les bases d'une politique de la Petite Enfance à la fois pragmatique et prospective, adapter régulièrement l'offre à la demande et réévaluer la situation chaque année. En d'autres termes, faire vivre cet observatoire comme un outil de partage d'informations et d'aide à la décision. ●

L'ANIMATION



Quelques exemples d'animations orchestrées par la Communauté de Communes:

- Les conférences, gratuites et ouvertes à tous, organisées en partenariat avec les Villes d'Auray et Pluneret avec les Communes.
- Les Din'et paroles, soirées trimestrielles conviviales et enrichissantes à la fois, destinées aux assistants maternels.
- « Ritournelles et Ribambelles », le CD de comptines musicales enregistré en 2016 par une vingtaine d'assistantes maternelles.
- « Des livres à partager », une sélection de livres que les assistants maternels ont approuvée dans le cadre d'un comité de lecture et consultables en 2018 dans les médiathèques partenaires (Belz, Carnac, Erdeven, Locoal-Mendon, Ploemel, Plouharnel, Saint-Philibert).
- Les Bou't'choux, rendez-vous dans l'eau chaude du Centre Aquatique Alre'O, chaque samedi matin (hors vacances scolaires).



UN PLAN D' ACTIONS POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

LA COORDINATION TERRITORIALE PERMET D'ÉLARGIR LES PARTENARIATS ET DE CRÉER DES EFFETS DE LEVIER. POUR PREUVE LA DYNAMIQUE CRÉÉE EN 2016 ET 2017 AUTOUR DES RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS.

Qu'ils soient communautaires ou non, les RPAM sont des lieux de rencontre et de culture, des lieux ressource, tant pour les parents que pour les professionnels de la Petite Enfance: information des parents ou des candidats à l'agrément, accompagnement des professionnels de la garde d'enfants à domicile dans le développement de leurs compétences. C'est l'un des objectifs forts d'Auray Quiberon Terre Atlantique en matière de service à la Petite Enfance: organiser des temps forts, des ateliers, des événements, bref, créer par un maillage territorial efficient, condition du bien vivre et du bien faire ensemble, pour un accueil de qualité. ●

LES PROJETS 2018

Organisation d'ateliers à destination des familles, des assistants maternels et des enfants qu'ils accueillent (psychomotricité, éveil au goût, lecture, environnement).

Tenue d'une conférence à destination des familles et des professionnels de la Petite Enfance.

Diffusion d'outils d'information, de valorisation et de sensibilisation permettant de faciliter la compréhension et le lien entre les parents, les modes de gardes et les acteurs de la Petite Enfance.

Finalisation de la démarche de transfert de l'ensemble des RPAM et LAEP du territoire.



DANS UN MOUVEMENT GÉNÉRAL DE RATIONALISATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, LES COLLECTIVITÉS SE RÉORGANISENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS, DÉVELOPPER LES TERRITOIRES, SANS ENGAGER LES CAPACITÉS DES GÉNÉRATIONS FUTURES. POUR CELA, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE ET PRAGMATIQUE D'OPTIMISATION, DE COOPÉRATION ET DE MUTUALISATION DES MOYENS, DES EXPERTISES ET DES COMPÉTENCES.



Enjeu n°4

**OPTIMISER
LE FONCTION-
NEMENT
AU SERVICE
DU TERRITOIRE**



**2015**

- Document unique sur les risques professionnels (Maj. 2017)
- Approbation de l'organisation et de l'organigramme de la collectivité

2016

- Étude sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire
- Bilan social, mise en place des Sauveteurs Secouristes au Travail, des registres de sécurité

2017

- Désignation de 3 agents de prévention
- Lancement de l'Étude Qualité de Vie au Travail

Mobiliser et valoriser LES CONNAISSANCES ET EXPERTISES

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A FAIT LE CHOIX D'ANTICIPER LA QUESTION DE SES MOYENS HUMAINS ET DE LEUR EFFICACITÉ. UNE NÉCESSITÉ AU REGARD DES NOMBREUSES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES ET DES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE. OPTIMISER LES RECRUTEMENTS ET LES PROCESS, ACCOMPAGNER ET FORMER LES AGENTS, FAVORISER LA TRANSVERSALITÉ... LES ACTIONS VISENT UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC ET UN NIVEAU D'EXPERTISE RENFORCÉ.

À savoir

Fin 2014, un audit met en évidence l'insuffisance des moyens humains au regard de l'accumulation et de l'importance des transferts de compétences effectués, en cours ou à venir.

Aussi, le Conseil Communautaire vote, le 12 décembre 2014, la création de 29 postes afin de garantir de façon réglementaire et sécurisée les investissements et services de proximité indispensables à la population, aux entreprises et aux Communes.

Certains de ces postes sont subventionnés par des dotations et d'autres génèrent aujourd'hui des recettes directes (optimisation du tri et des ventes de matières premières, rationalisation des collectes, recouvrement des frais de raccordement, obtention de nouvelles sources de financement Europe, État, Région, alternative à des prestations externalisées coûteuses...) et indirecte (liées au développement touristique, économique, et démographique du territoire).

Les enjeux RH soulevés par la fusion des collectivités sont importants. Au-delà des contraintes budgétaires et réglementaires, il s'agit d'une réelle opportunité pour impliquer davantage les agents et développer leurs compétences, construire les bases d'un vrai dialogue social et développer des modes de management performants.

DES ÉQUIPES OPÉRATIONNELLES

Les fondations sont aujourd'hui posées. Les documents cadres et la formalisation des procédures permettent de partager au mieux les objectifs et l'information avec les agents. Le dialogue social se construit avec les représentants du personnel, du Comité Technique et du CHSCT. L'évaluation des risques professionnels, initiée en 2015 et mis à jour en 2017, se poursuit avec le suivi d'un plan d'actions spécifiques.

MANAGEMENT ET FORMATION, PILERS DU DISPOSITIF RH

Le développement des compétences individuelles et collectives est essentiel pour maintenir le niveau d'expertise des agents et professionnaliser le management des services. L'accompagnement des cadres passe notamment par le partage d'outils et de pratiques. La collectivité pilote aussi un plan de formation pluriannuel basé sur l'analyse des besoins des services et des agents, cohérente avec les orientations politiques et stratégiques de la Communauté de Communes.

COMMUNICATION : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT ET GAGNER EN EFFICACITÉ

La communication interne permet de maintenir le lien entre agents, de mieux préparer chacun aux mutations de la collectivité, favorise la cohésion, la motivation, l'implication et la transversalité et assure une meilleure coordination et une plus grande efficacité des moyens humains disponibles. Pour faciliter l'information et les transferts de connaissances, plusieurs outils ont été mis en place :

- un site intranet,
- une lettre d'information,
- les rencontres du personnel organisées 2 fois par an,
- les temps de formation interne (déroulement de carrière, droits et devoirs des fonctionnaires, principes des marchés publics, sécurité informatique...)



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Les enjeux de la qualité de vie au travail sont au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes. Une étude, menée en 2017, a permis d'interroger l'ensemble des agents de la collectivité. Équipement des bureaux, possibilités d'expression, relations managériales, horaires de travail... à travers une enquête anonyme, chacun a pu s'exprimer sur

son quotidien. Des entretiens collectifs et des observations terrain ont permis par ailleurs de compléter le diagnostic. Avec un taux de participation de 83,7 %, l'enquête fait ressortir les préoccupations précises des agents. Et surtout donne les clés pour agir. Un plan d'actions par groupe métiers sera déployé dès 2018. ●

SYSTÈME D'INFORMATION : SÉCURISER ET ACCOMPAGNER LA DÉMATÉRIALISATION

L'informatique a véritablement accompagné le projet organisationnel. L'accent a d'abord été mis sur la sécurité avec un suivi de l'activité virale de chaque poste, un cloisonnement des accès aux serveurs et des actions au niveau des réseaux internes et externes pour limiter les risques d'intrusion. Garantir la continuité des activités et du service public est une priorité pour la Communauté de Communes

qui s'est dotée d'un Plan de Continuité et de Reprise Informatique (PCI/PRI). L'informatique accompagne par ailleurs l'optimisation des processus à travers la dématérialisation notamment. Derniers exemples en date, la mise en place d'un parapheur électronique pour signer les mandats et l'intranet permettant le travail collaboratif et facilitant la circulation de l'information. ●

UNE INGÉNIERIE MUTUALISÉE

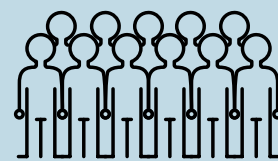
Les Communes membres peuvent solliciter Auray Quiberon Terre Atlantique sur ses domaines de compétences (aménagement et habitat, développement économique, eau, déchets...). Le niveau d'expertise des agents de l'intercommunalité permet non seulement de répondre aux besoins de professionnalisation et de sécurisation de certaines opérations, mais aussi de limiter le recours à des prestations

extérieures. Les collectivités bénéficient ainsi de services d'ingénierie de qualité quels que soient leur taille et leurs moyens (Système d'Information Géographique, expertise juridique en matière d'aménagement du territoire, accompagnement technique pour la transition énergétique, réunion des DGS, forums dédiés aux chargés de missions...). ●



LES CHIFFRES

AU 31 DÉCEMBRE 2017



130 AGENTS

14 %
DU BUDGET TOTAL
DE FONCTIONNEMENT



EN MOYENNE

4,6 jours

DE FORMATION
PAR AGENT ET PAR AN



19

RENCONTRES DES INSTANCES
PARITAIRES (CT ET CHSCT)
DEPUIS 2015

LES PROJETS 2018

Déploiement des actions
issues de l'étude
« Qualité de Vie au Travail ».

Poursuite des temps
de formation interne,
des rencontres du personnel
et de la lettre d'information
interne.

Lancement du programme
pluriannuel de formation.



Assurer le processus DÉMOCRATIQUE

L'EXERCICE DE COMPÉTENCES AUSSI STRUCTURANTES ET DÉTERMINANTES QUE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS OU ENCORE LE LOGEMENT NE PEUT SE CONCEVOIR SANS UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE CONCERTATION EFFICIENT ET STRUCTURÉ EN AMONT DE LA PRISE DE DÉCISION. AUSSI, DANS UN SOUCI DE TRANSPARENCE, DE PÉDAGOGIE, D'OUVERTURE ET DE PARTAGE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A MIS EN PLACE UN ENSEMBLE DE DISPOSITIFS D'INFORMATION, D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION DESTINÉS AUX ÉLUS DU TERRITOIRE ET AUX ADMINISTRÉS.

La fusion des collectivités, l'élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires par les citoyens, et la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance à l'échelle des 24 Communes ont constitué des opérations imposées par Loi, mais dont la mise en œuvre, relevant de la Communauté elle-même, nécessitait pragmatisme, pédagogie et lucidité. Il a fallu penser et organiser le

fonctionnement de la Communauté de Communes, c'est-à-dire mettre en place les outils de partage de l'information, les structures d'échange et de concertation afin de permettre au Conseil Communautaire et, dans une moindre mesure, au Bureau Communautaire, de décider des orientations politiques, des projets pour le territoire et des choix budgétaires. ●

DES OUTILS, CRÉATEURS DE LIEN

L'EFFICACITÉ, LE BON FONCTIONNEMENT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE EST LE FRUIT D'UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE ET DE DIALOGUE.

8 COMMISSIONS THÉMATIQUES

Lieux de travail et de dialogue, 8 commissions thématiques composées à la fois d'élus communautaires, mais également municipaux pour les compétences partagées, alimentent la réflexion collective et favorisent l'émergence de nouvelles idées concernant les grandes thématiques traitées ensuite par le Conseil Communautaire :

- Économie, numérique, emploi
- Environnement
- Habitat - Logement
- Transports et déplacements
- Tourisme
- Services à la population
- Sport
- Culture

LES SÉMINAIRES, PRÉALABLES À LA PRISE DE DÉCISIONS

Afin de décrypter les grands enjeux autour de thématiques majeures de la Communauté de Communes (finances, tourisme, déchets, eau), des séminaires de travail internes sont organisés. Ces journées permettent à l'ensemble des Conseillers Communautaires d'échanger pour bien comprendre les enjeux stratégiques et problématiques, à la fois techniques, budgétaires et réglementaires, de l'exercice des compétences communautaires. Organisés autour d'une conférence générale et d'ateliers spécifiques, ces temps de travail indispensables participent à la mise en place d'une culture commune, prérequis indispensable au débat démocratique et à une prise de décision éclairée.



UNE ANNÉE

DE FONCTIONNEMENT

DÉMOCRATIQUE

6 à 9

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

5 à 8

BUREAUX COMMUNAUTAIRES

9

CONFÉRENCES
DES MAIRES

3 à 5

RÉUNIONS DE DIRECTIONS
GÉNÉRALES DES SERVICES

À savoir

Dans le rapport qu'elle a rendu en 2017, la Chambre Régionale des Comptes souligne la qualité rédactionnelle et processuelle des décisions, ainsi que la complétude de l'information financière et des éléments communiqués aux Conseillers, notamment lors du débat d'orientations budgétaires.

LES REVUES DE PROJETS EN COMMUNES, POUR ASSOCIER ET S'ADAPTER AUX RÉALITÉS DU TERRAIN

La Communauté de Communes interagit, de manière ciblée et adaptée, sur le terrain, en proximité directe des 24 Communes du territoire. C'est l'objet des « Revues de projets » mises en place au cours de l'année 2016 : des rencontres mensuelles tripartites entre une Commune, la Communauté de Communes et le Pays d'Auray. L'occasion, pour les élus et les services, d'échanger sur les priorités et besoins de chacune des Communes, d'envisager des solutions mutualisées, d'évoquer les aides ou fonds de concours mobilisables...

LA CONFÉRENCE DES MAIRES, POUR INFORMER ET ASSURER LA COHÉRENCE

Dans une logique de mutualisation, de coopération et de coordination des politiques communales et intercommunales, la Conférence des Maires permet au Président et Vice-présidents de l'intercommunalité d'informer les Maires des grands projets communautaires.

LE PORTAIL ET LES NEWSLETTERS COMMUNAUTAIRES, POUR RENDRE COMPTE AUX 538 ÉLUS MUNICIPAUX

Afin d'assurer une complète information, en temps réel, à l'ensemble des élus municipaux et DGS des Communes membres, Auray Quiberon Terre Atlantique a développé, en 2017, un portail communautaire intégrant comptes rendus, actualités, agenda, délibérations (1600 visites/an) et une newsletter trimestrielle dédiée.

INFORMATION : PARTAGER ET FÉDÉRER

L'INFORMATION EST UN PILIER DE LA DÉMOCRATIE. LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A DONC NATURELLEMENT INVESTI CE CHAMP DÈS 2014, POUR RENDRE COMPTE, AUPRÈS DE CES ADMINISTRÉS DES ORIENTATIONS POLITIQUES ET PROJETS QU'ELLE PORTE AU SERVICE DE TOUS.

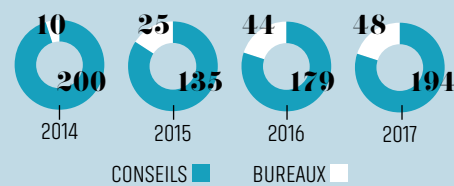
Dès sa création, la Communauté de Communes a défini et bâti une stratégie de communication cohérente avec les valeurs de démocratie et de transparence inscrites au projet politique.

Pour rendre compte, expliquer l'intercommunalité et ses compétences, pour promouvoir et faire connaître les services aux entreprises, particuliers ou associations, pour créer du lien entre les acteurs, sensibiliser tout à chacun aux grands enjeux et donner envie de préserver et faire vivre son territoire, la Communauté de Communes a déployé des outils et supports d'information, de communication et de sensibilisation : Auray Quiberon Magazine (70 000 exemplaires par numéro), sites internet (94 000 visites en 2017), documents d'informations pratiques (déchets, assainissement, logement, économie...) et parutions presse.



LES CHIFFRES

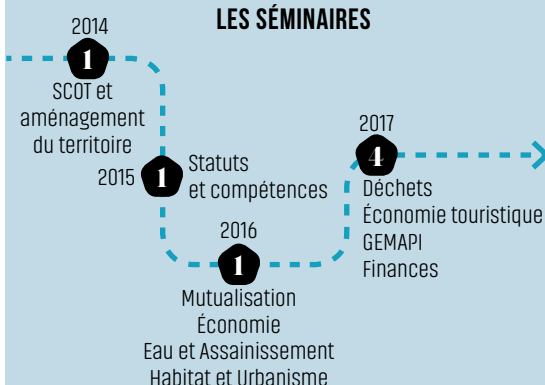
LES DÉLIBÉRATIONS



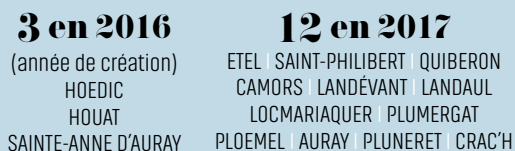
LES COMMISSIONS



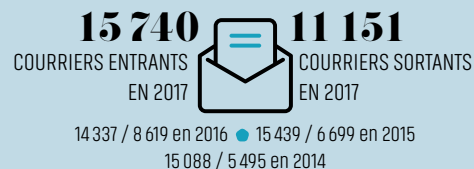
LES SÉMINAIRES



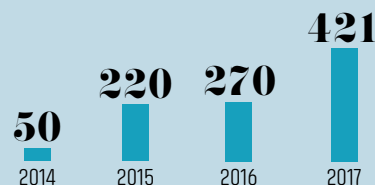
LES REVUES DE PROJETS EN COMMUNES



NOMBRE DE COURRIERS ENTRANTS ET SORTANTS



LES PARUTIONS DANS LA PRESSE





Sécuriser et rationaliser LES FINANCEMENTS PUBLICS

**LA COMMANDE PUBLIQUE S'INSCRIT À LA CROISÉE
DE LA MAÎTRISE DES DÉPENSES ET DE L'OPTIMISATION DES SERVICES PUBLICS.
AU MOMENT OÙ LES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS S'AMENUISSENT,
LE RÔLE DE CETTE FONCTION COMMUNAUTAIRE EST PLUS QUE JAMAIS ESSENTIEL.**

Plus de la moitié des décisions communautaires, qu'elles soient prises par le Conseil, le Bureau ou le Président, concernent les marchés publics. C'est dire l'importance du Service de la Commande, qui assiste les autres Services dans la définition de leurs besoins, organise et rationalise les actes d'achat, met en œuvre des procédures de passation de contrats.

INGÉNIERIE MUTUALISÉE

Depuis 2014, Auray Quiberon Terre Atlantique a mis progressivement en place des stratégies d'achat à court, moyen et long terme. Une réflexion et une ingénierie qui profitent non seulement à l'intercommunalité mais aussi à chacune des 24 Communes et, ce faisant, à l'ensemble des usagers du service public. Ainsi, les travaux de renouvellement de réseaux sont désormais conclus dans le cadre de groupements de commande avec les Communes. Mutualisation des travaux, réduction des coûts et de l'occupation de la voie publique : l'équation est gagnante. Pour des missions d'étude et d'ingénierie, c'est avec le Pays d'Auray que la Communauté a également optimisé le processus d'achat au moyen de groupements de commande.

SÉCURITÉ ET QUALITÉ

Cette expertise juridique vient servir les intérêts communautaires dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe et évolutif, qui nécessite agilité et savoir-faire dans la mise en œuvre des procédures. En assurant la sécurité des marchés et en veillant à leur suivi, c'est la qualité et l'efficacité de l'ensemble des services de la collectivité que garantit la Commande Publique.

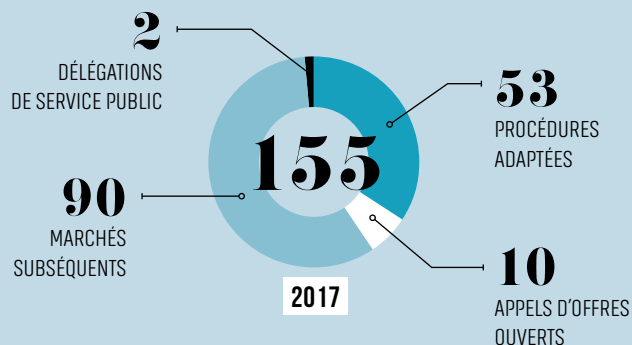
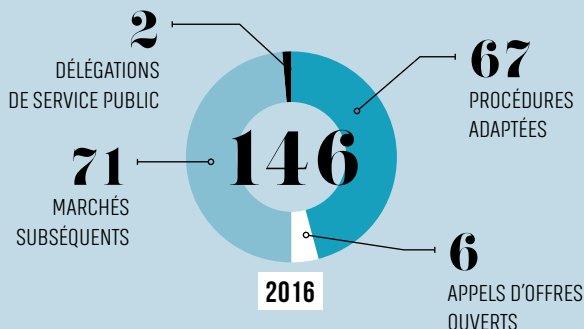
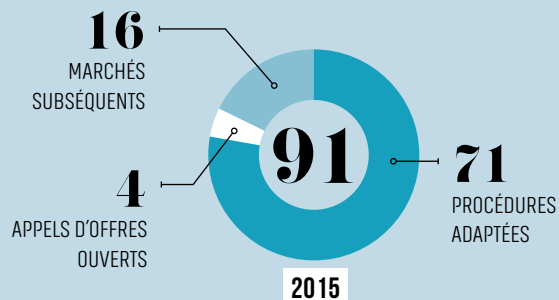
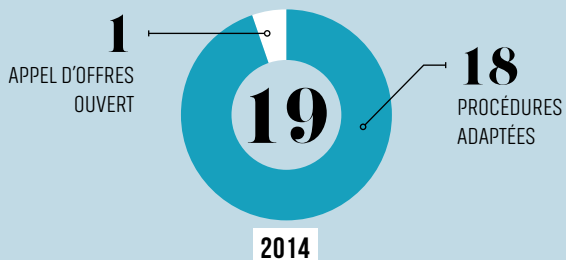
SIMPLIFICATION ET INNOVATION

La Commande Publique s'inscrit depuis 4 ans dans le cadre d'une stratégie d'achat optimisée, grâce au déploiement d'outils innovants :

- recours à de nombreux accords-cadres donnant lieu à la conclusion de marchés appelés subséquents permettant de diversifier les fournisseurs, d'entretenir une saine concurrence tout en assurant souplesse, disponibilité et réactivité pour les Services,
- mise en place de work flows avec la Direction générale et le Service finances,
- paramétrage des signatures électroniques, permettant une interconnexion entre la gestion financière et la trésorerie (un projet mené en partenariat avec le Syndicat Mégalis Bretagne),
- optimisation du processus de facturation, pour le recouvrement de la Participation forfaitaire pour l'assainissement collectif, de la Redevance Ordures Ménagères et l'analyse des contrats de DSP Eau et Assainissement. ●



NOMBRE DE PROCÉDURES



L'EXPERTISE JURIDIQUE AU SERVICE DES INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES

Par le conseil et le contrôle apportés sur les actes de la collectivité, les services Secrétariat Général et de la Commande Publique contribuent à sécuriser, sur le plan juridique, l'action communautaire. Le Secrétariat Général veille notamment au respect de la limite imposée par le champ des compétences dévolues à la collectivité. Il a établi des liens étroits avec les associations représentatives des collectivités et les intercommunalités voisines ou de même dimension. Avec l'appui de cabinets d'avocats, il assure la conformité des actions et décisions prises par la col-

lectivité dans un contexte réglementaire et législatif en perpétuelle évolution.

Depuis la création de la Communauté de Communes en 2014, aucun nouveau recours contentieux intervenu après la fusion n'a fait l'objet d'une décision juridictionnelle, notamment sur les marchés : concertation, recours gracieux, désistement, mode alternatif de règlement des contentieux... autant d'alternatives offertes par Loi afin de limiter le coût et les temps de procédures. ●



LES PROJETS 2018

Rédaction d'un règlement juridique, budgétaire et financier, outil pédagogique pour optimiser le fonctionnement.

Dématisation des factures pour sécuriser, tracer, accélérer et simplifier les procédures de paiements.



Mutualiser les moyens HUMAINS ET MATÉRIELS

FAIRE PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : C'EST LE SENS DU PROJET INTERCOMMUNAL ET C'EST TOUT L'ENJEU DE L'ACTION ENGAGÉE DEPUIS 2014 ET CONFIRMÉE JOUR APRÈS JOUR PAR LES ÉLUS ET LES ÉQUIPES COMMUNAUTAIRES. EN SE DOTANT DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE SERVICE PUBLIC, C'EST UNE COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS QUE DÉFEND AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE.

« Seuls, nous ne pouvons pas relever les défis qui nous attendent. Le travail mutualisé et la solidarité entre collectivités ne doivent plus être un luxe. Ce n'est pas pour autant une obligation mais une véritable opportunité de lancer une large concertation et de nous poser les bonnes questions, dans l'intérêt de nos populations »

Philippe Le Ray, Président

Le travail de rationalisation des structures intercommunales et syndicales, puis la fusion des collectivités ont constitué des opérations stratégiques et délicates. À fin 2017, la Communauté de Communes exerce la quasi-totalité des compétences qui deviendront bientôt obligatoires. À fiscalité et tarif constant, la collectivité a donc relevé certains défis majeurs pour la qualité de vie et l'attractivité du territoire.

Les finances de la collectivité sont saines et maîtrisées, le rapport rendu en 2016 par la Cour Régionale des Comptes l'a montré. La collectivité

est structurée, son organisation est efficiente. Un équilibre somme toute assez remarquable s'est donc installé en 3 à 4 années seulement. Mais le contexte politique et territorial national pourrait bien bousculer ce schéma. L'année 2017 a été riche d'annonces et de décisions lourdes de conséquences au plan local : la suppression de certains leviers financiers, la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales et son désengagement de certaines compétences (instruction du droit des sols, prévention des inondations...) et le transfert d'autres (gestion des milieux aquatiques) sans moyens correspondants. ●

LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

En 2016, Aury Quiberon Terre Atlantique lance une large concertation avec les Communes afin d'identifier, de manière très concrète, les besoins et possibilités en termes d'échanges de services et d'optimisation de fonctionnement. L'analyse a permis de référencer un certain nombre de ressources, de moyens, d'expertises disponibles sur le territoire mais également de besoins partagés. La démarche s'est ensuite poursuivie par la rédaction commune d'un Schéma de mutualisation. Co-construit et pragmatique, cet outil doit permettre de tisser et enrichir des liens opérationnels entre la Communauté et les Communes mais aussi entre plusieurs communes volontaires. Trois axes de travail sont définis :

- développer des groupements de commande pour réaliser des économies d'échelle dans

certaines domaines (parc informatique, contrôles réglementaires des bâtiments, abonnements téléphoniques, etc.) ;

- encourager les collectivités à conventionner entre elles en harmonisant certains tarifs (prestations techniques et mises à disposition de moyens humains et matériels) de la Communauté de Communes et des Communes ;
- développer des actions de mutualisations ciblées répondant aux besoins du territoire (ressources humaines, informatique, téléphonie, etc.).

Les Conseils municipaux des 24 Communes sont appelés à se prononcer sur ce Schéma de mutualisation, avant son adoption par le Conseil Communautaire, en 2018. ●

SOLIDARITÉ ET ÉQUILIBRE TERRITORIAL

Le modèle d'équilibre territorial défendu par Auray Quiberon Terre Atlantique ne se base pas sur un rapport de rayonnement de la ville-centre vers les Communes périphériques. Être solidaires pour être plus compétitifs : c'est un pari audacieux et il s'accompagne d'une stratégie exigeante qui repose sur un maillage de bassins de vie et la collaboration entre plusieurs Communes.



LES CHIFFRES



LE SERVICE D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

NOMBRE D'ACTES ÉQUIVALENT
PERMIS DE CONSTRUIRE
QUI ONT ÉTÉ INSTRUITS PAR L'IDS

2 180 | **2 480**
EN 2016 | EN 2017



8 ETP DÉDIÉS

C'est pour faire face au désengagement de l'État que 22 communes d'Auray Quiberon Terre Atlantique ont décidé de s'associer pour constituer un service mutualisé d'Instruction du Droit des Sols. Un service composé d'experts, qui permet aux Maires de fonder leurs décisions quant aux projets de construction, rénovation, extension... qui leur sont soumis. ●

LA POLITIQUE DES FONDS DE CONCOURS

Les fonds de concours doivent assurer un développement solidaire et équilibré sur l'ensemble du territoire, en intégrant les disparités et besoins spécifiques de certaines Communes. Jusqu'en 2016 pourtant, le fond de concours représentait 500 000 euros, répartis de manière égale entre les 24 Communes. Les élus communautaires ont souhaité envisager un autre mode de répartition, assurant un véritable effet de levier du fonds de concours sur des projets de Communes ne bénéficiant que de peu de marge financière et ciblés sur des équipements de première nécessité pour la population. ●

ger un autre mode de répartition, assurant un véritable effet de levier du fonds de concours sur des projets de Communes ne bénéficiant que de peu de marge financière et ciblés sur des équipements de première nécessité pour la population. ●

INGÉNIERIE PARTAGÉE

C'est aussi à l'échelle supra communautaire que se joue la solidarité et que se créent des stratégies agiles. Ainsi la Communauté de Communes partage-t-elle certaines fonctions avec le Pays d'Auray. Une situation dont bénéficient les Communes qui le souhaitent, au travers de services

gratuits d'accompagnement technique en matière, par exemple, de gestion et d'aménagement foncier, de développement économique et de l'habitat, de services à la Petite Enfance... ●





LE RAPPORT FINANCIER

D'UNE FUSION MAITRISÉE À UN PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS RESPONSABLE

Le premier budget d'Auray Quiberon Terre Atlantique, dit « budget de fusion » visait à respecter l'ensemble des engagements pris par les anciennes Communautés de Communes.

L'année 2015 a permis de structurer l'organisation, de dimensionner les effectifs et de définir avec précision les missions dorénavant exercées par la Communauté de Communes.

Le budget 2016 avait pour objectif d'entériner la stratégie de la collectivité et d'assurer son rythme de croisière.

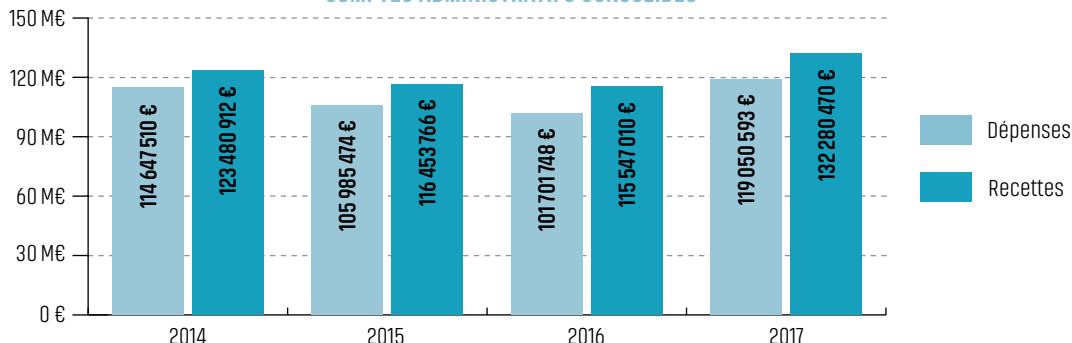
Dans la continuité, le budget 2017 visait à poursuivre les investissements structurants nécessaires au bon développement du territoire.

Comptes administratifs

La Communauté de Communes gère 8 budgets (budget Principal, budget Ordures Ménagères, budget Assainissement Collectif, budget Assainissement Non Collectif, bud-

get Eau potable, budget Parcs d'Activités, budget Cale de Kerisport, budget Golf de Saint-Laurent).

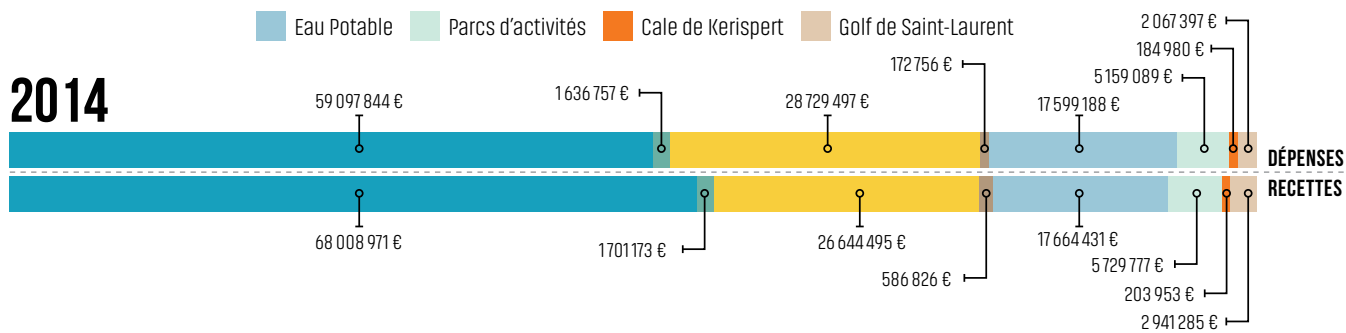
COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS



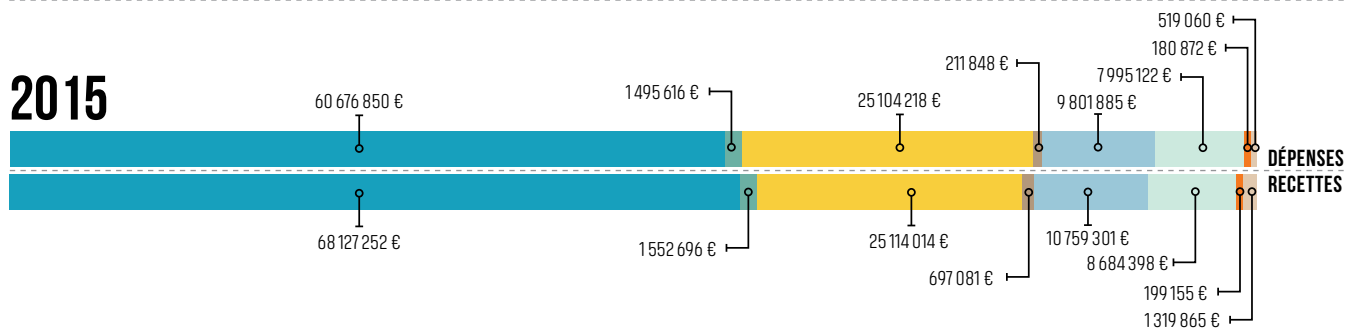
SOIT

- Budget Principal
- Ordures Ménagères
- Assainissement Collectif
- Assainissement Non Collectif
- Eau Potable
- Parcs d'activités
- Cale de Kerisport
- Golf de Saint-Laurent

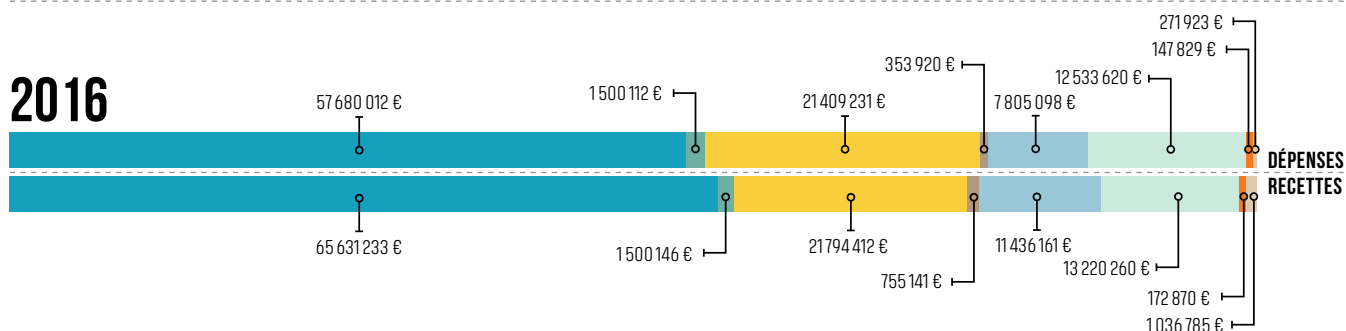
2014



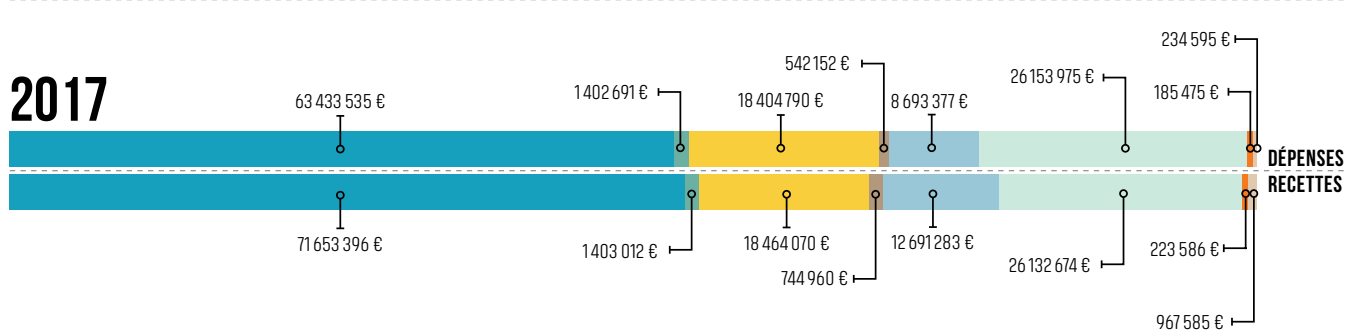
2015



2016



2017



En 4 ans, aucune augmentation des taux d'imposition

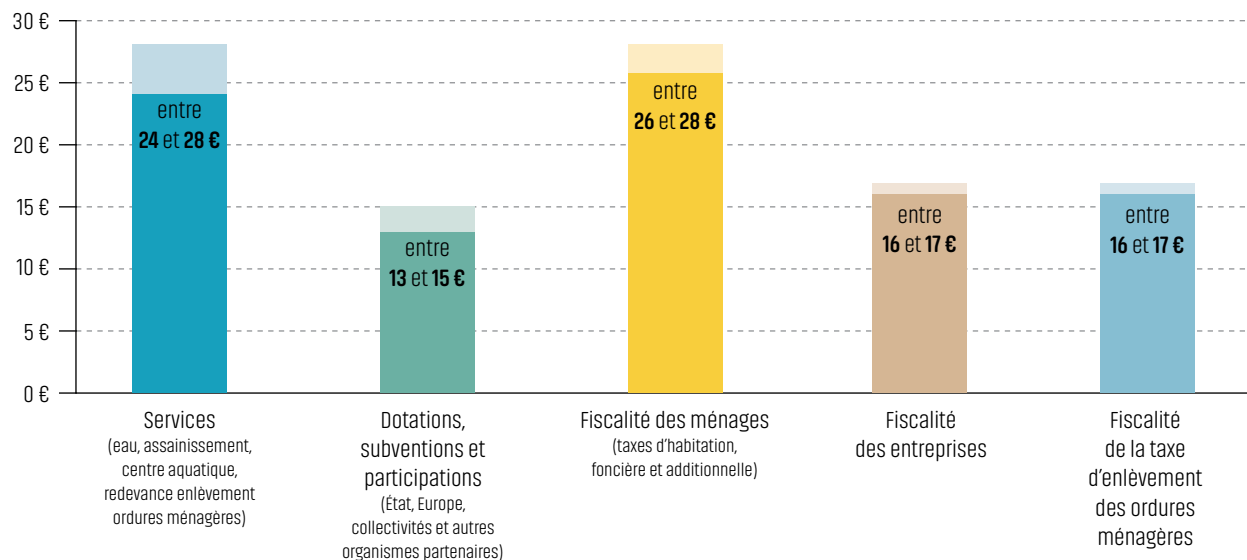
Depuis la création de la Communauté de Communes, les Conseillers Communautaires ont reconduit à l'identique, sur proposition de l'exécutif, les taux d'imposition des quatre taxes directes locales à savoir la taxe d'habitation,

la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la contribution foncière des entreprises (CFE), ainsi que de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) :



Répartition des recettes de fonctionnement (budgets consolidés 2014 - 2017)

Chaque année, pour 100 € de recettes, Auray Quiberon Terre Atlantique a perçu :

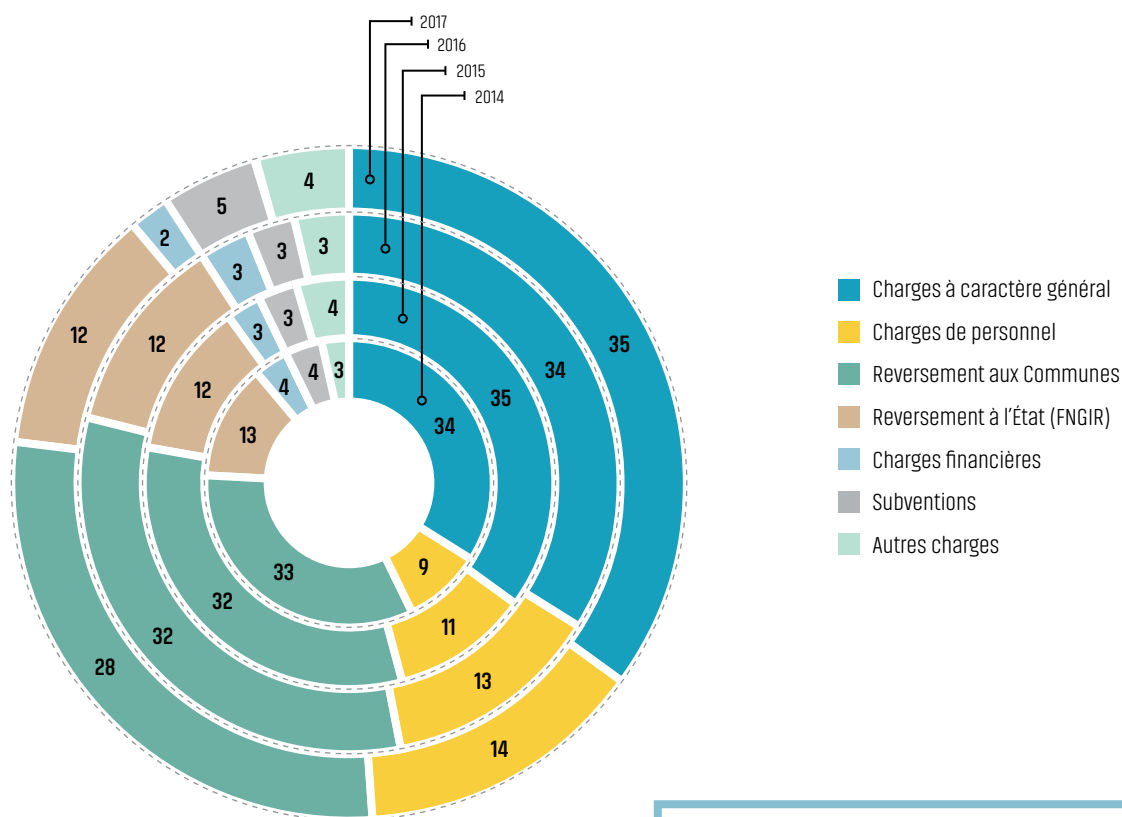


Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Dans un contexte de baisse de dotations de l'État, la Communauté de Communes a su trouver de nouvelles sources d'économies pour maintenir ses dépenses de fonctionne-

ment par, notamment, la renégociation des marchés, ou encore la réduction des dépenses en eau et en énergie.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement en pourcentage (budgets consolidés 2014 - 2017)



La répartition des postes de dépenses réelles de fonctionnement est stable. L'augmentation des charges de personnel de 9 à 14 % s'explique par l'affectation des postes qui a suivi la fusion et la création du Service Mutualisé d'Instruction du Droit des Sols. Cette évolution n'a, pour autant, pas eu d'impact sur la part des charges à caractère général.

Sur **26,60 M€** perçus chaque année via la fiscalité (ménages et professionnels), **5,80 M€** sont reversés à l'État et près de **15 M€** sont directement reversés aux Communes qui bénéficient, par ailleurs, de **500 000 €** sous la forme de fonds de concours, dans le cadre des politiques de Solidarité de la Communauté de Communes.

Le programme d'investissement

	2014	2015	2016	2017	Total	
BUDGET PRINCIPAL	ÉCONOMIE	1 239 081 €	1 216 326 €	1 843 345 €	702 679 €	5 001 432 €
	AMÉNAGEMENT ET HABITAT	94 175 €	390 449 €	456 002 €	542 249 €	1 482 876 €
	TRÈS HAUT DÉBIT	6 342 €	2 637 317 €	0 €	526 983 €	3 170 642 €
	DÉCHETS, PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT	4 006 729 €	1 998 561 €	1 589 160 €	789 761 €	8 384 213 €
	TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	407 163 €	106 336 €	124 814 €	1 760 796 €	2 399 110 €
	SPORT ET CULTURE	1 036 099 €	213 323 €	118 040 €	71 870 €	1 439 334 €
	PETITE ENFANCE	135 381 €	590 313 €	43 748 €	23 151 €	792 595 €
BUDGET ANNEXE	EAU ET ASSAINISSEMENT	16 029 361 €	7 037 845 €	5 597 892 €	5 214 643 €	33 879 743 €

DES INDICATEURS POSITIFS

Des marges de manœuvre satisfaisantes malgré un contexte contraint

Les choix opérés au démarrage de la collectivité n'ont pas entamé la bonne maîtrise financière. L'ensemble des exercices est conforme aux prévisions budgétaires, faisant apparaître en 2017 une capacité d'autofinancement

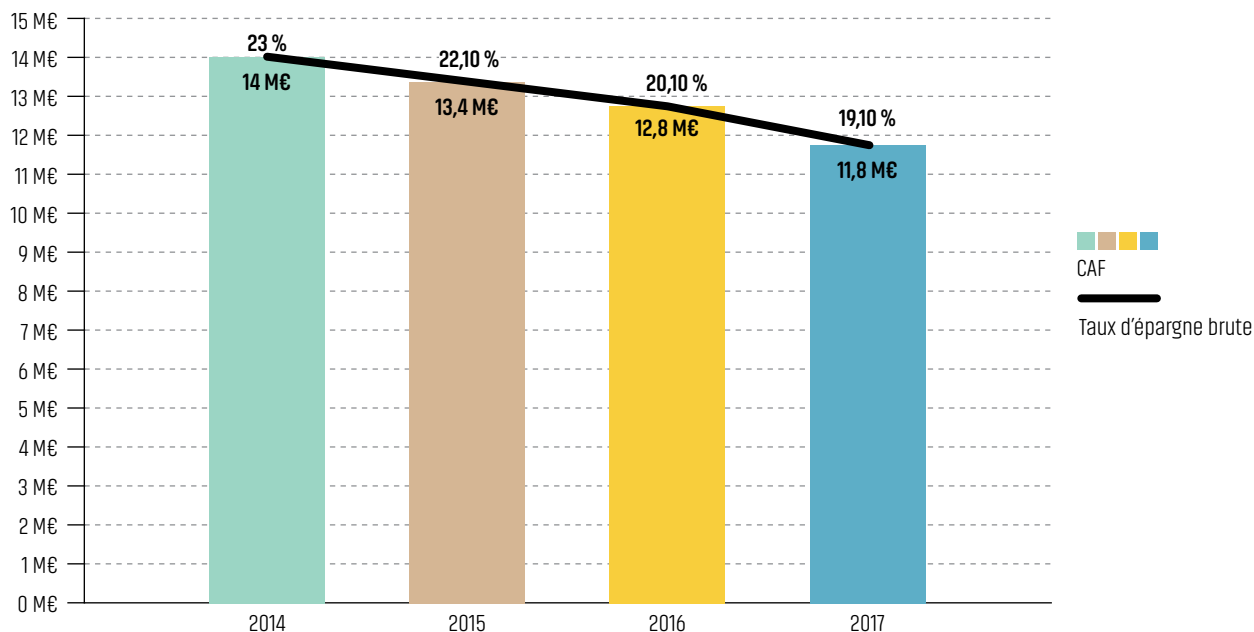
de près de **12 M€**, ainsi qu'un excédent net consolidé de **13,20 M€**. Enfin, le rapport rendu en 2016 par la Chambre Régionale des Comptes souligne le faible niveau d'endettement de la collectivité.

Le niveau d'épargne

Depuis 2014, le taux d'épargne brute reste à des niveaux satisfaisants. La baisse de l'épargne constatée entre 2015 et 2017 s'explique, notamment, par la fin, en 2016, des majorations des dotations liées à la fusion.

Sur la période, la Communauté de Communes s'est désendettée de plus de **12 M€** et a autofinancé la majeure partie de ses projets d'investissement.

ÉPARGNE ET TAUX D'ÉPARGNE BRUTE (BUDGETS CONSOLIDÉS)



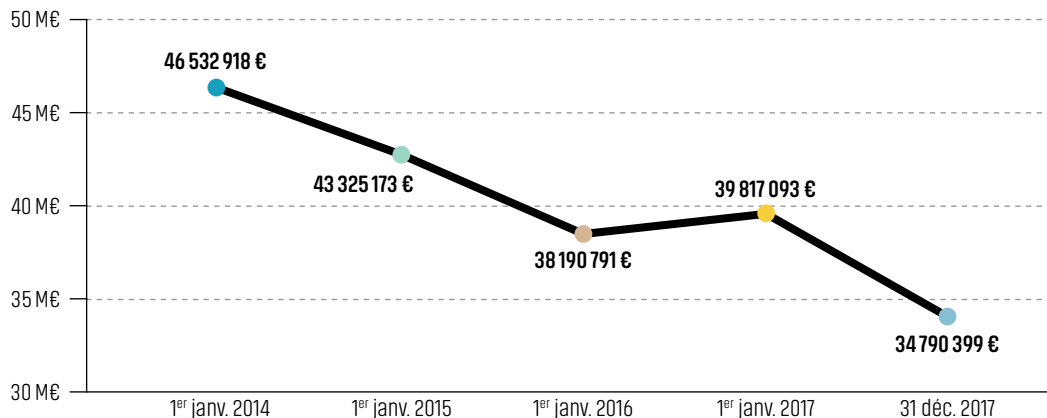
Des niveaux d'endettement faibles

Sur le budget principal, le niveau d'investissement annuel moyen sur la période 2014-2017 a été de **6,30 M€**, soit **25,20 M€** sur les quatre ans. Ces investissements ont été entièrement autofinancés, à l'exception d'un emprunt de **2,90 M€** réalisé en 2017 pour le financement de la fibre optique.

Le besoin de financement qui en résulte a été couvert à plus de **75 %** par l'épargne brute. Le reste à charge a été principalement couvert par la diminution du fonds de roulement, qui reste très important (plus de **12 M€** à fin 2017, soit quasiment deux années d'investissement).

Un autofinancement qui conduit à une diminution continue de la dette

ENCOURS DE LA DETTE (BUDGETS CONSOLIDÉS 2014 - 2017)



Le besoin de financement, couvert sur la période 2014-2017 à plus de **75 %** par l'épargne brute, a donc permis de désendetter la collectivité et de faire baisser de plus de **26 %** l'encours de la dette. Cette réduction de la dette permet à la Communauté de Communes d'afficher une capacité de désendettement d'un très bon niveau à fin

2017 (2,9 ans) tout en conservant le levier de mobilisation des excédents antérieurs reportés.

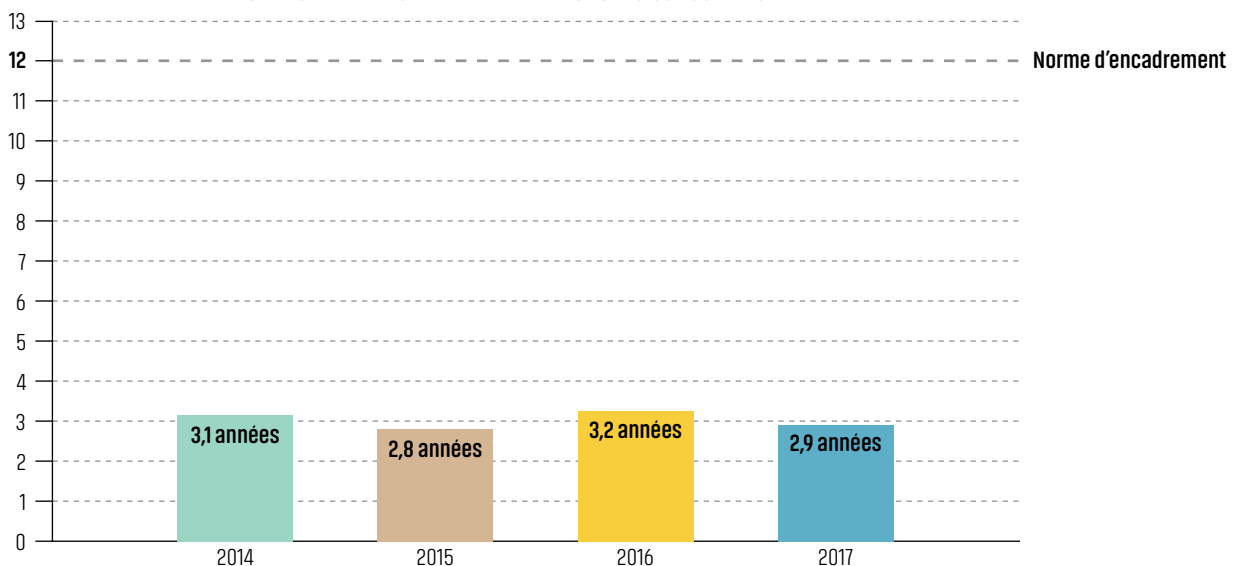
Le désendettement de près de **12 M€** permet ainsi de baisser la dette par habitant (INSEE) de **547 €** en 2014 à **454 €** en 2017.

La Communauté de Communes respecte pleinement les objectifs fixés par l'État

L'application de la norme d'encadrement fixée par l'État ferait apparaître un très bon positionnement de la Communauté de Communes en 2017. En effet, la capacité de désendettement de 2,9 ans est bien en deçà du seuil

des 12 ans fixé par l'État (article 29 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022).

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT (BUDGETS CONSOLIDÉS)



Retrouvez l'ensemble des Comptes Administratifs
sur www.auray-quiberon.fr rubrique « les délibérations »

PROJETS INNOVANTS ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS

S'organiser pour capter les financements

CES 4 DERNIÈRES ANNÉES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A VEILLÉ À SE STRUCTURER POUR ENTREtenir ET RENFORCER LES LIENS DE COOPÉRATIONS FINANCIÈRES TISSÉS AVEC LES NOMBREUX PARTENAIRES ET ACTEURS PUBLICS.



Un partenariat quotidien avec le Pays d'Auray



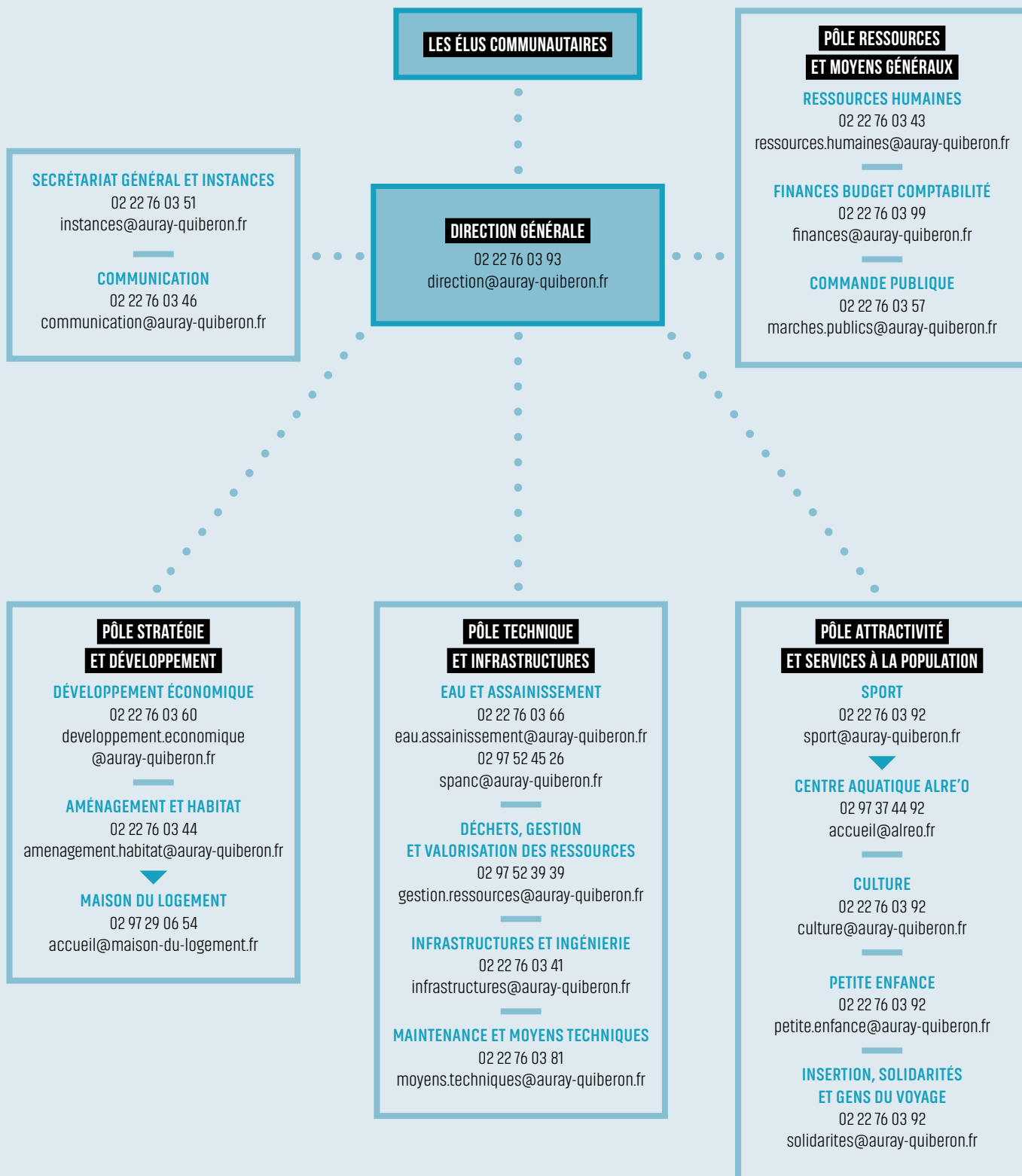
Afin d'optimiser les moyens humains et financiers, les élus de la Communauté de Communes et du Pays d'Auray ont fait le choix de mutualiser, dès 2014, un certain nombre de fonctions et services stratégiques pour le développement du territoire, définis au sein du projet de territoire (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Auray approuvé en 2014).

Cette mutualisation se traduit au quotidien, de manière concrète et opérationnelle, par la mise en commun d'expertises techniques en aménagement du territoire et en ingénierie financière, notamment. Elle permet de mener des projets portés et mis en œuvre par la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences réglementaires, mais également des actions structurantes à une échelle élargie aux territoires voisins de Belle-Île-en-Mer, des Pays de Vannes et de Lorient.

Enfin, Auray Quiberon Terre Atlantique fait appel à l'ingénierie financière développée au sein du Pays d'Auray pour mobiliser des financements extérieurs auprès de partenaires tels que l'Europe, l'État ou encore la Région. À ce titre, depuis 2014, ce sont plus de 1,60 M€ qui ont été mobilisés par la Communauté de Communes dans le cadre de Contrats signés par le Pays d'Auray avec ses partenaires.

Plus d'info sur www.pays-auray.fr

Une organisation de PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE



Auray Quiberon Terre Atlantique Communauté de Communes
40 rue du Danemark Porte Océane · CS 70447 56404 · Auray Cedex
Tél. : 02 97 29 18 69 · Fax : 02 97 29 18 68

Retrouvez le rapport d'activité 2014-2017 sur le site
www.auray-quiberon.fr

COMMUNAUTÉ
**AURAY
QUIBERON**
TERRE-ATLANTIQUE